

ties , entrant dans toute la colere dont une femme qui se croit méprisée est capable , vouloit décharger sa mauvaise humeur & son indignation par des reproches contre la Duchesse de Najera ; mais elle se contenta de la menacer , qu'elle l'en feroit repentir. „ Ce ne sera , lui repliqua l'Espagnole , qu'autant que le Roi vous le permettra ; & j'ai trop bonne opinion de la justice de S. M. pour craindre qu'il autorise vos injustes ressentimens. Il sçait trop ce que c'est que Noblesse , & les égards que lui doivent mêmes les têtes Couronnées , pour employer jamais son autorité à me forcer d'accepter un mari pour ma fille , qui ne soit pas de sa qualité & de sa convenance ; je me plaindrai moi-même à lui des menaces que vous osez bien me faire , parce que je refuse le honteux parti que vous me proposez. La Duchesse de Bracciano vit bien que ces hauteurs ne fléchiroient jamais cette Dame. Elle rabatit un peu de sa fierté , & sans perdre la pensée de se venger , ce qui est bien rare entre les femmes , elle prit sur le champ le parti de déchanter , & d'en venir à des excuses , afin de la ménager pour ses ressentimens. „ Duchesse , lui dit elle , quand je vous ai proposé un mari pour votre

„ fille ,

„ fille , je n'ai point pensé à en faire une
 „ malheureuse , ni à forcer ses inclina-
 „ tions , ni les vôtres. La faveur , dont
 „ Leurs Majestez m'honorent, m'atire tous
 „ les jours des personnes de la premiere
 „ qualité , qui s'empresent de me témoi-
 „ gner toutes fortes de considérations pour
 „ arriver , par mon moien , à une fortune
 „ plus élevée , & se font honneur de l'a-
 „ voir obtenuë. Le sujet que je vous ai
 „ proposé pour Epoux à vôtre fille , n'est
 „ pas , comme vous pensez, un petit avan-
 „ turier ; c'est un Seigneur , dont la nais-
 „ sance & les moiens sont connus en Fran-
 „ ce , s'ils ne le sont pas en Espagne au-
 „ tant qu'il le faut pour lui rendre justi-
 „ ce , & personne ne refuse , à ses qua-
 „ litez personnelles , l'estime qui se doit
 „ à un Cavalier accompli , & dont l'al-
 „ liance , au lieu d'être honteuse à une
 „ personne , peut faire le bonheur d'une
 „ Epouse & d'une Maison la plus quali-
 „ fiée du Roïaume. C'à été par une cu-
 „ riosité fort loüable de voir la Cour de
 „ S. M. Catholique qu'il a voulu se don-
 „ ner à moi , & c'est parce que je connois
 „ ce qu'il mérite , que je voudrois le re-
 „ tenir en Espagne pour continuër à faire
 „ honneur à ma famille Domestique , qui
 „ est cependant celle du Roi , que j'avois
 „ jetté

„ jetté les yeux sur vôtre fille pour l'y
 „ établir. Qu'elles qu'aient été vos vûes,
 „ lui répondit la Duchesse de Najera, qui
 „ voioit la dissimulation peinte sur le vi-
 „ sage de la Princesse, & qu'elles quelles
 „ soient encor dans le discours que vous
 „ voulez bien me tenir, je suis fort indif-
 „ férente aux unes & aux autres; & sans
 „ réfléchir sur autre chose que sur la pro-
 „ position que vous m'avez faite du Ma-
 „ riage de ma fille avec vôtre Marquis,
 „ je vous ai dit, & vous dis encor, que
 „ son Alliance ne m'accommode point,
 „ de quelque apui qu'il soit soutenu en
 „ cette Cour. Un refus si exprès & si mé-
 „ prisant irritant la Princesse au dernier
 „ point, dès ce moment elle jura sa perte,
 „ & comme l'excessive facilité du Roi
 „ Philippe & de la Reine son Epouse lui
 „ permettoit tout, elle lui fit essuier tant de
 „ chagrins & l'accabla de tant de calomnies,
 „ que la Dame ne voiant aucun jour à les
 „ faire cesser & à s'en deffendre, mourut
 „ de regret quelque temps après, & laissa
 „ sa fille à la merci de son impitoyable enne-
 „ mie, dont cependant la fille scût triompher
 „ à la fin, comme on verra dans la suite.

Les choses n'avoient pas été plus heu-
 reuses pour le Roi Philippe cette année
 dans les Pais-Bas, qu'elles l'avoient été en
 Espa-

Espagne ; le Duc de Baviere , & les Généraux François , furent battus à Ramelies par le Duc de Malboroug , & contrains d'abandonner tout le Brabant , jusqu'à Bruxelles même , leur défaite aiant ouvert les portes de toutes les Villes de cette Province & de quelques autres de la Flandres. Il en fut presque de même en Italie , où quoi que le Duc de Vendôme eut remporté quelque'avantage sur les Troupes du Prince Eugène , qui avoient été obligez de repasser les Rivieres de l'Etat de Venise , pour n'avoir pû se rendre maîtresses d'aucune Place considérable qui leur pût servir de défense ; le Prince étant arrivé à son armée , il fallut parler autrement ; & malgré tous les obstacles que les François y pûssent apporter , il repassa toutes les Rivieres , força tous les pas , & s'unit , avec ses Troupes , au Duc de Savoie , avec qui il battit le Duc d'Orleans , qui avoit entrepris & poussoit le Siège de Turin , avec tout l'appareil de forces & tous les secours imaginables.

La déroute de Ramelies fit naître les premières ouvertures à la Paix ; l'Electeur de Baviere retiré à Mons , après la Bataille , écrivit le 20. Octobre au Duc de Malboroug , que le Roi de France étoit prêt d'entrer en négociation de Paix , & proposoit qu'on

qu'on choisit un lieu entre les deux Armées, qui étoient encor en Campagne, où après leur séparation, entre Mons & Bruxelles, où l'on pût traiter avec ses Ministres d'un bon acommodement. Il le prioit d'informer la Reine d'Angleterre de cette disposition, assûrant qu'il en useroit de même avec ses Alliez particuliers; & que son dessein étoit de comprendre tous ceux qui étoient entrez en cette Guerre dans le même Traité.

Il écrivit, dans les mêmes sentimens, aux Députez des Etats Généraux qui étoient à l'Armée, les priant d'informer leurs Maîtres des intentions du Roi de France. Ils le firent; & comme, selon la forme du Gouvernement, il falloit informer & recevoir les sentimens de toutes les Provinces, la réponse tarda peut-être plus à venir que l'Electeur ne l'atendoit. Elle fut, que les Etats ne souhaitoient rien plus que la Paix, n'ayant pris les armes qu'avec la dernière répugnance; mais qu'ils souhaitoient une Paix durable; que les Conférences proposées ne paroissoient pas propres pour cela, sans un éclaircissement préalable & plus particulier des intentions de S. M. T. C. qui n'avoit fait jusqu'alors aucune ouverture suffisante qu'ils pussent communiquer à leurs Alliez; sans lesquelles ils n'entendoient

doient point d'entrer dans aucune négociation, & que partant il falloit songer à des moïens plus convenables pour parvenir à la Paix.

La réponse que le Duc de Malboroug fit de son côté au même Electeur, contenoit précisément les mêmes choses que celles des Etats Généraux, la Reine d'Angleterre protestant qu'elle étoit dans les mêmes sentimens; ce qui fit connoître au Roi de France que la voie des Conférences qu'il avoit proposée n'aboutiroit à rien, à moins qu'il ne fit des Propositions Préliminaires, qui pussent non-seulement abreger les négociations, mais disposer les contractans à entrer en traité avec lui. En effet, il prit le parti, dès le commencement de l'année suivante, de donner ces Préliminaires ou points, qu'on pourroit supposer acordez, & qui embrasseroit l'affaire capitale; & il les proposa, non pas aux Alliez; mais au Pape, afin que par son moïen ils fussent rendus publics. Il les expliqua en une Lettre qu'il écrivit à ce Pontife en datte du 15. Février; & cela en des termes si pleins de confiance, & si on l'ose dire, si injurieux à l'Empereur, qu'il est quasi incroyable qu'il l'ait fait en un temps où les affaires des deux Couronnes étoient si fort dérangées. Voici la Lettre.

TRES-SAINTE PERE.

Les soins que V. S. continuë de se donner pour procurer la Paix à l'Europe nous sont toujours également agréables. Nous n'avons rien plus à cœur que de seconder les instances, & nous voulons bien encor aller au-devant de tout ce qui pourroit les rendre infructueuses. Comme il n'a pas tenu à nous que la Guerre n'ait pas été commencée, aussi continuërons nous à rechercher les occasions de la finir, par les voies les plus promptes & les plus faciles. Vôtres Béatitude a été informée que nous avons déjà fait plusieurs fois des avances pour parvenir à un but si salutaire. Il faut attribuer au malheur des temps que des Princes Catholiques, frappez de la crainte de déplaire à leurs Alliez, refusent encor d'écouter les saintes exhortations du Vicaire de J. C. Lorsque nous remîmes à l'Arbitrage de V. S. de régler les droits de l'Empereur, par une compensation sur quelques Etats de la Monarchie d'Espagne, les Ministres de V. B. furent chargez du soin d'en faire la proposition à ce Prince. Mais avec quelle hauteur ne

, l'a-

„ l'a-t-il pas rejettez , aiant dit des choses
„ exhorbitantes , & demandé avec fierté le
„ rapel de nôtre Petit - Fils ? Qui auroit
„ crû , Très-Saint Pere , qu'il feroit une
„ réponse si orgueilleuse à un Roi insulté & à nôtre amour pour la Paix ? Car la
„ conjoncture , bien loin d'être favorable
„ à la Maison d'Aûtriche , sembloit alors
„ la menacer , par la supériorité de nos
„ forces , & par le gain de la Bataille de
„ Cassano. Mais Dieu , qui est le Maître
„ des événemens , changea la disposition
„ de nos affaires. Cependant quoique
„ nous fussions occupez du soin de répa-
„ rer nos pertes , nous n'oubliâmes point
„ l'idée de la Paix , que nous avions con-
„ çûe dans le temps même de nôtre plus
„ grande prospérité. Nous réitérâmes à la
„ Hollande l'offre d'une Barrière pour ses
„ Etats & les sûretéz demandées pour leur
„ commerce , en nous réservant de traiter
„ d'une compensation avec l'Empereur.
„ Des propositions si raisonnables furent
„ de nouveau rejettées par les intrigues du
„ Parti , qui s'étoit montré contraire à
„ l'agrandissement de nôtre Petit-Fils , &
„ nous donnâmes alors tous nos soins à
„ augmenter les préparatifs d'une Guer-
„ re , qui nous avoit été violemment
„ & injustement déclarée. Neanmoins

„ comme il nous est important de corres-
„ pondre encor aux saintes exhortations
„ de V. B. & afin qu'il ne reste aucun pré-
„ texte à nos ennemis de nous imputer la
„ cause de tant de sang Chrétien répandu,
„ & qui va encor se répandre, nous faisons
„ à Vôtre Sainteté l'explication qu'el-
„ le desire sur les dispositions où nous
„ sommes pour la Paix. Nous dirons donc
„ à V. B. que le Roi nôtre Petit-Fils nous
„ a confié ses pouvoirs pour transporter à
„ l'Archiduc une partie des Etats, qui
„ composent la Monarchie d'Espagne. Le
„ Roi Catholique possède les cœurs des
„ véritables Espagnols, & se contente de
„ régner sur eux.

„ L'Empereur peut donc s'expliquer à
„ present. Il dépendra de ce Prince que
„ le Milanois, Naples & Sicile, avec les
„ autres Isles de la Méditerranée, dépen-
„ dances de l'Espagne, soient à jamais
„ réunies dans sa Maison.

„ On conviendrait aisément d'une Bar-
„ rière pour la République des Provinces-
„ Unies; & les deux prétextes de la Guer-
„ re étant ainsi levez, il seroit facile de
„ mettre fin aux malheurs, dont l'Eu-
„ rope est depuis si long-temps acca-
„ blée.

„ Nous prions Dieu qu'il conserve,
„ pen-

„ pendant de longues années , V. S. dans
 „ le gouvernement de son Eglise.

*Vôtre dévot fils , le Roi de France
 & de Navarre.*

Écrit à Versailles le 15. de Fév. 1707.

Il y a bien des choses dans cette Lettre dont le Roi T. C. se faisoit honneur , desquelles on n'avoit point oüï parler , comme des propositions faites pour une Paix , deux ans auparavant & après la Bataille de Cassano , & des *choses exorbitantes* , des *demandes orgueilleuses & fières* qu'eut fait l'Empereur Léopold aux Ministres du Pape , qui l'exhortoient à la Paix. D'ailleurs ces dernières propositions ne parloient & n'offroient tout au plus que de satisfaire à la Maison d'Autriche & aux Etats Généraux , sans aucune mention de l'Angleterre , du Roi de Portugal , des Ducs de Savoie & de Modène , tous intéressés dans la Guerre qui se faisoit. Outre que la Médiation de Clément XI. ne pouvoit être agréable aux Etats Protestans Alliez de l'Empereur , ni à l'Empereur même , qui s'étoit plaint si souvent de la partialité du St. Pere pour la France. Aussi cette Lettre ne produisit-elle rien ; aucun des Alliez contre la France ne se crût obli-

gé de déférer à des conseils qui leur venoient d'un Médiateur si suspect, & tous continuèrent la Guerre.

Ces propositions lâchées à tout événement, le Roi Louïs voyant les affaires d'Espagne en une dangereuse crise, & ne jugeant plus à propos que le Roi Philippe s'éloignât de sa Capitale, pensa d'envoyer en Espagne un Général, dont l'autorité & l'expérience fussent capables d'y rétablir la confiance & l'amour des sujets envers leur Prince, & d'y ranimer les Troupes à poursuivre le recouvrement des Places, qui s'étoient déclarez pour Roi Charles. Il jetta pour cela les yeux sur le Duc d'Orléans, & donna part de sa résolution au Roi Philippe. La Princesse des Ursins, dont la faveur auprès du Roi & de la Reine dispoit absolument de tout en Espagne, prévoit bien qu'un Prince d'une si grande considération éclipseroit son crédit, fit tout ce qu'elle pût pour empêcher qu'il ne vint, suggérant au Roi Philippe mille soupçons contre la personne du Duc, & lui faisant craindre mille dangers de voir son autorité diminuée, & peut-être sa Couronne perduë. Le sujet de cette crainte qu'elle inspiroit au Roi, étoit fondé sur ce que quelques Espagnols de grande considération avoient autrefois souhaité

d'avoir le Duc d'Orléans pour Roi, plutôt qu'un des fils du Dauphin, de peur que les deux Couronnes de France & d'Espagne venant à s'unir, l'Espagne ne devint alors une Province du Royaume de France, gouvernée par des Vicerois; ce qui pouvoit facilement arriver par la mort du Duc de Bourgogne. On disoit d'ailleurs que le Roi Louis lui-même avoit été quelque-temps dans ce sentiment, & qu'il n'avoit résolu l'élévation du Duc d'Anjou sur le Trône d'Espagne, que par un motif de tendresse, peut-être excessive pour sa propre famille, dans laquelle il vouloit réunir toutes les grandeurs que la fortune peut distribuer.

Tous les mauvais offices intéressés que la Princesse tramoit contre le Duc d'Orléans, cédèrent enfin à la volonté absolue du Roi Louis, & le Duc arriva à Madrid au commencement de l'année, très-bien & très-cordialement reçu par le Roi Philippe & par la Reine son Épouse; mais avec des caresses dissimulées de la Princesse des Ursins, qui, faisant de nécessité vertu, s'efforça de lui témoigner de la joie de son arrivée. Comme il n'y avoit plus de moiens de l'empêcher, & que la trop grande bonté du Roi & de la Reine lui avoient laissé prendre un ascendant

fur eux , qu'elle ne pouvoit se résoudre de perdre , elle fit dès le commencement tout ce qu'elle pût pour persuader au Duc que son intérêt étoit de vivre avec elle en une concorde & intelligence parfaite ; qu'étant déjà acréditée & connue des Espagnols , & ayant pris soin de les étudier , elle savoit plus que personne les voies de les disposer à tout ce qu'on jugeoit être du plus grand service du Roi ; qu'elle lui offroit les lumières & les habitudes qu'elle avoit faite dans la Nation , & qu'elle se flâtoit que de son côté il voudroit bien agir de concert avec elle. Le Duc étoit trop éclairé pour ne pas démêler le but de cet artificieux discours , & avoit le cœur trop élevé pour se soumettre aux conseils d'une femme , qui ne primoit à la Cour que par un excès de condescendance de Leurs Majestez Catholiques à son égard. Il lui témoigna franchement qu'il ne lui envioit point la faveur dont elle jouïssoit à la Cour , n'étant pas d'une condition à pouvoir être touché de cette envie ; mais qu'il étoit persuadé que l'usage qu'elle faisoit de son crédit étoit la cause d'une grande partie des desordres & des malheurs que le Roi & le Roïaume avoient soufferts jusqu'alors , parce qu'elle se méloit de dire son avis & de donner

des

des conseils sur des matières qui étoient hors de sa compétence, & qu'elle faisoit servir le pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit du Roi pour les faire exécuter, le plus souvent à la ruine des affaires : qu'il vouloit lui-même lui donner un bon conseil, & qui contribueroit & à sa fortune particulière, & au meilleur service du Roi, qui étoit de procurer à la Reine toutes les satisfactions qu'elle pouvoit, par ses respects & par ses services, & par des entretiens de choses indifférentes, & de s'abstenir de porter ses vûes au-delà. La Princesse, quoique convaincuë par sa propre expérience, & par sa première disgrâce, que le Prince lui parloit en ami & lui disoit la vérité, ne pût s'empêcher de concevoir le dépit le plus violent contre lui, & de se résoudre dans le moment de le traverser de toutes ses forces, & de faire échouer toutes ses entreprises, par lesquelles il pourroit aquérir de l'estime ou de la réputation. La Catalogne étant restée quasi seule au pouvoir du Roi Charles, après la reprise déjà faite des Roïaumes, quasi entiers, d'Arragon & de Valence à l'obéissance du Roi Philippe; il fut résolu de faire le Siège de Lérida, comme de la Place la plus importante de la Province après Barcelône. La Ville étoit

toit forte, & deffenduë par une bonne Garnison ; mais c'étoit par-là que l'entreprise étoit digne du courage du Prince qui l'avoit formé, & que la prise qu'on en feroit lui aporeroit plus de gloire. La plus grande valeur du monde peut concevoir & concerter les desseins les plus hardis ; mais elle ne scauroit les exécuter sans les secours nécessaires. La Princesse des Ursins, résoluë de se venger de l'indifference, si on ne veut pas dire du mépris que lui avoit témoigné le Duc d'Orléans, en trouva l'occasion dans l'acheminement de ce Siège. Elle se servit des créatures que lui attachoit son crédit, pour que quasi tout universellement vint à manquer aux Assiégeans ; les vivres pour la subsistance des Troupes, l'argent pour leur solde, & la grosse Artillerie pour battre la Place ; la Princesse aiant trouvé moien de faire qu'on tirât celle-ci de Séville, Ville à plus de 60. lieuës de la Place assiégée, & qu'on la fit marcher à si petites journées, qu'elle ne pût arriver au Camp qu'après la St. Martin.

Cela fut cause que le Siège traîna en longueur ; & comme la Princesse avoit dans l'Armée plusieurs personnes qui lui étoient dévouées ; celles-ci, pour lui faire plaisir, décroient de toute leur force l'entreprise

de ce Siège, comme téméraire, & la conduite du Duc, qui montrait d'autant plus de fermeté, qu'il voioit les desservices qu'on lui rendoit dénués de toutes sortes de raisons. Le mécontentement devint si général dans le Camp, que le Duc de Berwick, qui étoit un des Lieutenants Généraux, après lui avoir représenté l'impossibilité qu'il croioit qu'il y eut de prendre Lérida, & le danger de se voir eux-mêmes assiégés par les Troupes du Roi Charles, aiant vû que ce Général ne s'émouvoit par aucune des considérations qu'il lui proposoit, en écrivit au Roi de France, & lui représenta les incommoditez que souffroit l'Armée dans son Camp, & que l'entreprise ne paroissoit pouvoir réüssir en aucune manière. Cette représentation fut si efficace, que le Roi, d'ailleurs poussé à cela par le Comte de Chamillard, qui se trouvoit alors dans les affaires, & étoit d'intelligence avec la Princesse, écrivit au Duc d'Orléans de lever le Siège, & de mener son Armée en Quartier-d'hyver. Par bonheur pour le Duc d'Orléans, le Courier qui lui apportoit un ordre, qui l'auroit extrêmement mortifié, arriva au Camp le jour même que la ville de Lérida fut obligée de capituler. Il répondit au Roi, en lui annonçant la nouvelle de cette prise, & le

pria

pria de ne point trouver mauvais qu'il mit encor quelque-temps à soumettre le Château, qui ne s'étoit point encor rendu; mais qu'il esperoit de réduire dans quelques jours. Il confondit ainsi ceux qui se flâtoient de le voir, avec la mortification de son entreprise échouée.

Le Roi Philippe avoit remporté d'autres avantages cette Campagne, & ses Troupes avoient gagné la Bataille d'Almansa, sous le Duc de Bervik, avant l'arrivée du Duc d'Orléans. Il reprit aussi quelques Places dans les Roïaumes d'Aragon & de Valence, qu'il fit démanteler, afin de leur ôter la confiance de pouvoir une autrefois soutenir leur révolte. Il déclara le Roïaume d'Aragon déchû de ses anciens Privilèges. Mais il perdit d'ailleurs les Duchez de Milan & de Modène; les Troupes Françoises aiant capitulé leur sortie d'Italie, avec l'évacuation du Château de Milan & de quelques autres Places qu'ils possédoient dans ce Duché. Il perdit encor le Roïaume de Naples, qui se déclara en faveur du Roi Charles, dès que les Troupes Allemandes y furent arrivées; c'est-à-dire, la Capitale; car pour la ville de Gaëte, où le Duc d'Escalone, Gouverneur pour le Roi Philippe, s'étoit retiré, elle fut obligée de se rendre à discretion, & le Duc y perdit ce qu'il a-

voit

voit acumulé pendant son Gouvernement, qu'on dit être une somme de quatre cens mille écus, fruit de sa modération & de sa charité envers les Peuples de ce Roïaume.

Comme il avoit eu la dureté de faire brûler, par la main du Boureau, les Manifestes qu'on avoit fait semer à Naples, avant l'arrivée des Allemands, on ne voulut le recevoir qu'à discrétion, & cette discrétion n'empêcha pas qu'il ne fut reconduit sur un cheval, de plein jour, prisonnier à Naples, & qu'il n'essuiât toutes les railleries du Peuple, dont il ne s'étoit pas fort soucié de gagner l'affection.

Il étoit enfin né le premier jour d'Août, au Roi Philippe, le premier fruit de son mariage, avec la Princesse Marie Louïse de Savoie; & comme s'étoit un Prince qu'il nomma Louïs, du nom de son Aïeul, il le fit déclarer l'année suivante Prince des Asturies; titre des premiers nez des Rois d'Espagne, & héritier nécessaire des Couronnes de cette Monarchie. Mais il rouvrit les Plaies de la Nation, en accordant aux François une entière liberté de trafiquer dans les Indes Espagnoles, ce qui déplût beaucoup à ses Sujets, qui craignirent de voir à la fin passer en France les Tresors de ces riches Provinces, & de se



voir frustrer de tous les avantages de ce commerce.

Toute la Lombardie, & le Roïaume de Naples, étant tombez, comme on a dit, au pouvoir des Impériaux, & les propositions de Paix que le Roi Louis avoit faite, dans la Lettre qu'il écrivit au Pape, n'ayant point été acceptées, il se presenta une nouvelle occasion, qui sembla rapeller les Armes des deux Rois en Italie. * Le Roi Charles faisoit venir sa nouvelle Epouse, la Princesse Christine de Wolfembutel en Catalogne, & la Flotte combinée d'Angleterre & d'Hollande la devoient transporter à Barcelône. La Princesse passa par Milan, où tous les Princes d'Italie l'envoierent complimenter, hormis le St. Pere, qui ne crût pas lui devoir faire aucun honneur, pour ne point déplaire au Roi Philippe. Les Impériaux primoient alors en Italie, & pour se vanger de cette partialité entrèrent sur le Ferrarois, & se saisirent de la petite Ville de Comachio, unie à la Légation de Ferrare; mais que la Maison d'Este prétend avoir toujors été un Fief séparé du Duché de Ferrare, duquel ils recevoient des Empereurs une investiture particuliere. Clément cria alors au secours & en demanda à la France, à
l'EC-

* 1708.

l'Espagne, aux Vénitiens & aux Suisses, par des Brefs qui ne produisirent aucun effet, qu'auprès du Roi de France, qui aiant été contraint de retirer ses Troupes d'Italie, prenoit volontiers l'occasion de les y renvoyer à la faveur d'une Ligue, qu'on prétendoit faire de tous les Princes Italiens pour arrêter le progrès des Impériaux. Mais comme aucun de ces Princes n'avoit sujet de se promettre de grands avantages de cette Ligue, le projet en fut sans exécution; & les Vénitiens mêmes répondant au Pape, lui firent une espece de reproche, de s'être attiré la vexation, dont il se plaignoit, en se dépoüillant de la qualité d'un partial & d'ami commun des deux partis, qui se faisoient une Guerre dans laquelle il n'avoit aucun intérêt.

Les Espagnols ne daignèrent pas même écouter les prieres du Pape; & la Cour de Madrid, enivrée de la joie d'avoir un Prince héritier de la Couronne, & des avantages que les Armes du Roi Philippe avoient remporté la dernière Campagne; quoique l'Armée Navalle, qui avoit conduit la Reine Epouse du Roi Charles à Barcelône, se fut saisie, où retournant des Isles de Majorque & de Minorque & du Roiaume de Sardaigne, continuoit à se donner, comme on dit, au cœur joie & à

se divertir en toutes les manieres. Ce n'étoit à Madrid que Comédies, que Bals, que Mascarades; & comme dans les temps de joie il semble qu'on abandonne tout autre soin, les propositions même que fit le Duc d'Orleans, & l'emploi qu'il proposa de faire des Armes du Roi pour la Campagne prochaine, pendant laquelle il ne se promettoit rien moins que la Conquête de tout le Portugal, si elles furent écoutées, furent considérées comme des chimères, auxquelles on ne fit aucune attention. La Princesse des Ursins, qui continuant de jouir de toute l'étendue d'une faveur sans bornes, dispoisoit de tout avec Mr. Amelot Ambassadeur de France, s'étant mis en tête d'aquerir un autre mérite plus éclatant que celui de la Conquête du Portugal, envoya à Turin un de ses propres Gentilshommes, afin de ne pas compromettre le nom du Roi Philippe, offrir au Duc de Savoie s'il vouloit abandonner les Alliez, des avantages si considérables, qu'ils surpasseroient tout ce qu'il pouvoit s'y promettre de leur Alliance; promesse dont il ne pouvoit point douter, sachant le crédit qu'elle avoit à la Cour du Roi Philippe, & la faveur dont elle y jouïssoit. Le Duc ne fit aucun cas de cette proposition, & la Princesse n'en reçût

reçût ni mérite ni honneur. Elle n'en étoit pas moins attentive à traverser les projets du Duc d'Orléans, qui, retourné en Espagne, pour y faire une seconde Campagne, trouva les mêmes obstacles qui l'avoient traversés l'année précédente. * Comme ce Prince n'avoit voulu entrer en aucun concert avec elle, ni faire dépendre son crédit & sa réputation du concours de ses conseils, auxquels elle auroit attribué tous les heureux succès qu'il se pouvoit promettre de sa conduite particulière, elle ne pouvoit digérer ce mépris; & se voyant comme la dépositaire de toute l'autorité Roïale, que l'indolence du Roi & de la Reine lui avoit abandonnée, elle prétendoit que cette faveur fut un titre d'exiger une soumission & une dépendance aveugle de tous ceux qui avoient des emplois ou atendoient des graces dans le Roïaume. Ne pouvant fléchir l'esprit du Prince, elle l'avoit environné de ses créatures, pour être informée de tout ce qu'il disoit ou faisoit, dans la vûe d'en prendre occasion de le détruire. Elle avoit cependant eu le chagrin de voir qu'un Grand, à qui elle vouloit procurer une Charge des plus importantes dans l'Armée, à condition qui lui serviroit d'espion des actions les plus

I 3

secret.

* 1709.



secrettes du Duc d'Orléans, avec lequel il auroit lieu de traiter familièrement. Celui-ci l'avoit généreusement refusé, & avoit mieux aimé aller servir le Roi ailleurs qu'en Espagne, où on lui offroit un des premiers Commandemens, à cette honneuse condition, qu'il rendit publique, au grand regret & confusion de la Duchesse.

Mais rien n'étoit capable d'arrêter la passion de cette femme : comme le Duc devoit inévitablement passer par ses mains, ne pouvant se promettre aucun fruit de ses Armes, si les provisions nécessaires manquoient par l'acheminement des entreprises qu'il faudroit faire, elle se flâta qu'elle le feroit encor échouer par cette voie, & disposa les choses à cela. Le Duc ne pouvoit ignorer la mauvaise disposition de la Duchesse à son égard ; & comme il falloit cependant agir, il prit toutes les précautions qu'il pût contre le deffaut, principalement des choses nécessaires pour faire subsister & agir son Armée. Il pria instamment le Roi d'avoir l'œil à ce que les provisions lui fussent fournies à temps, & le Roi lui promit tout, mais l'exécution de ces promesses dépendant du concours de plusieurs sortes de personnes substituées, celles-ci pouvant être gagnées (comme il étoit facile à la Duchesse de le faire)

faire) les promesses du Roi n'avoient de sûreté qu'autant qu'il plairoit à cette Dame de leur en faire avoir. Le Duc, pour une plus grande assurance de son fait, laissa un Ministre à Madrid nommé Deslandes, pour solliciter en son nom ce qui lui manqueroit dans le cours de la Campagne. Il le fit sçavoir, & s'en excusa en quelque maniere à l'Ambassadeur de France Amelot, à qui il auroit pû recouvrir pour ces sollicitations; mais en qui il ne pouvoit prendre aucune confiance, se voyant en une liaison si étroite avec la Duchesse conjurée contre lui. Celle-ci, pour mieux couvrir son jeu & exécuter plus sûrement sa vengeance, feignit de l'estime & de l'amitié la plus grande du monde pour cet homme, qu'elle vouloit bien même entretenir souvent, comme si elle eut été charmée de sa conversation, & en faisoit faire autant à d'Aubigni qui étoit un autre elle-même, & pour qui on sçavoit que dès long-temps elle n'avoit aucun secret.

Elle avoit fait venir de France ce d'Aubigni, qui la servoit depuis long temps, & elle le tenoit sous le nom d'Escuier, lui témoignant une si grande familiarité, qu'on ne doutoit point qu'il n'entât dans toutes ses vûes, & ne fut un Ministre fidel
de

de toutes ses passions. Le Duc d'Orléans s'étoit porté à Saragosse avant que de commencer la Campagne. Les esprits y étoient fort irritez, à cause de la perte de leurs privilèges, dont le Roi les avoit privez l'année dernière, avec un ressentiment, peut-être plus juste que nécessaire, en un temps où la prudence sembloit desapprouver une rigueur capable de porter les choses au desespoir. Les Aragonois souffrent impatiemment d'être soumis aux Castillans, & n'ont jamais oublié que leurs Rois ne le cédoient point autrefois aux Rois de Castille, ni en pouvoir ni dans l'ordre des Monarchies. On avoit besoin d'eux pour réduire le reste de la Catalogne à la soumission & à l'obéissance. Le Marquis de Joffreville, un des Lieutenans Généraux, qui devoient servir dans l'Armée du Duc d'Orléans, avoit aquis beaucoup d'estime parmi les Aragonois, & voyant le mécontentement général de toute la Nation, il crût qu'il ne seroit pas inutile d'en donner part au Roi, & de lui faire connoître les raisons qui pouvoient le porter à avoir des sentimens plus favorables pour ce Peuple. Il forma une espece de Mémoire ou Requête en leur faveur, par laquelle il demandoit à S. M. C. de vouloir bien être satisfaite de la rigueur qu'elle
avoit

avoit témoigné jusqu'alors contre ce Roiaume, & d'avoir à l'avenir des égards plus favorables au malheur des temps pafsez & à la fidélité qu'ils lui promettoient pour l'avenir. Le Duc d'Orléans, qui étoit dans le même fentiment qu'on devoit ménager les Aragonois, apuia la Requête ou Mémoire du Marquis d'une Lettre, qu'il écrivit au Roi Philippe, & lui fit rendre l'une & l'autre par l'Agent Deflandes qu'il avoit laiffé à Madrid, & dont on a déjà parlé.

Il n'y avoit rien dans toute cette conduite qui pût donner raifonnablement priſe à la médiſance & à la malignité; mais la Duchefſe des Urſins, qui avoit réſolu de ne laiffer paſſer aucune ocaſion ſans ſ'en ſervir, pour rendre le Duc d'Orléans odieux & lui faire perdre les bonnes graces du Roi Philippe, perfuada à celui-ci que les recommandations du Duc étoient des reproches de la conduite qu'il avoit tenuë envers les Aragonois, & que le Duc jugeant autrement que le Roi de ſes actions, n'avoit d'autres vûës que de le rendre mépriſable à ſes ſujets, pour enſuite lui enlever ſa Couronne, en gagnant l'affection des Peuples par la démonſtration de cette pitié. Elle tourna dans la ſuite du même côté la Capitulation que le Duc acorda à la Garniſon.

nison de Tortose, qu'il prit cette Campagne, & qu'elle vouloit qu'on dût retenir prisonniere; & fit tant, par ses insinuations malignes, que le Duc étant retourné à Paris après la Campagne, le Roi Philippe écrivit au Roi son Grand Pere, qu'il ne souhaitoit pas que le Duc retournât plus en Espagne pour y commander ses Troupes, & donna charge au Duc d'Albe son Ambassadeur, de renouveler au Roi les mêmes instances où il en feroit besoin, & d'empêcher en toute maniere ce retour.

Le merveilleux en cette affaire est, que le Roi Philippe se prêtoit aux passions de la Duchesse, en un temps où il avoit le besoin le plus précis des apuis les plus puissans pour se soutenir. Le Roi Loüis qui voioit son propre Roiaume de France dépérir tous les jours pour la querelle de son Petit-Fils, qu'il avoit soutenu jusqu'alors avec des frais & des efforts incroyables, avoit demandé la Paix aux Puissances Alliées, dans des Conférences qui se tinrent à la Haie, où le Marquis de Torcy & le Président Roüillé ne pûrent rien obtenir, à moins qu'il ne consentit au retour du Roi Philippe en France, & qu'il n'abandonnât l'Espagne au Roi Charles; ce à quoi le Roi Loüis avoit parû aquiescer, jusques-là qu'on crût que le Gentilhomme qu'il venoit

noit d'envoier à son Petit-Fils, étoit pour le disposer à cette nécessité, contre laquelle il lui conseilloit de faire toutes les protestations qu'il jugeroit à propos avant que de partir d'Espagne.

Le Pape, qui avoit differé jusqu'à l'issuë de ces Traitez d'en venir à la reconnoissance du Roi Charles, les voyant terminez sans aucun succès, avoit enfin franchi le pas & envoié un Nonce à Barcelône porter les Lettres de cette reconnoissance, ce qui donna lieu au Roi Philippe de chasser de Madrid le Nonce du St. Pere qui paroiffoit se révolter contre lui, & deffendit à tous ses sujets tout commerce avec la Cour de Rome. Le Cardinal Porto-carrero mourut quelque-tems après qu'on eût reçu cette nouvelle; mais il y avoit long-tems que ses conseils n'étoient plus ouïs, la Princesse des Ursins s'étant saisie de tout le Gouvernement; quoiqu'elle fit encor semblant de le respecter, ce n'étoit que dans les avis qu'il donnoit conformes à ses idées. D'ailleurs les Alliez, qui se voioient comme méprisez par le desaveu que le Roi Louïs avoit fait de ce que ces Députez avoient promis à la Haie, continuèrent la Guerre aux Pais-Bas, y prirent Tournay & Mons, Places très-importantes, & y gagnèrent encor la fameuse Bataille de Malplaquet, près de

de cette dernière Ville, sur les Troupes du Maréchal de Villars.

Ces pertes, qui arrivoient coup sur coup à la France, obligèrent le Roi Louis d'envoyer faire de nouvelles propositions de Paix à la Haie par Mr. Petkum, Résident du Duc d'Holstein Gottorp à Paris, qu'étant de nouveau convenu des Préliminaires, à un article près, donna lieu à l'Assemblée qui se tint à Gertruidenberg, pour trouver les moyens de convenir encor de cet article. Le Maréchal d'Uxelles & l'Abbé de Polignac, fait depuis Cardinal, furent nommez par le Roi Louis pour y aller de sa part.

* Ce 2. article, le 27. de ceux dont on étoit convenu, & dont l'accord étoit difficile, regardoit la maniere dont la Monarchie d'Espagne seroit renduë & consignée au Roi Charles, y aiant plusieurs moyens pour cela, dont le plus facile étoit, sans doute, que le Roi Louis voulut véritablement cette restitution, puisque son Petit-Fils n'aient été placé sur le Trône d'Espagne que par son moien, & n'aient point d'autre apui étranger pour s'y soutenir que les forces de la France; il est bien sûr que si le Roi Louis avoit résolu une fois de ne les plus laisser agir en faveur de son Petit-Fils; & s'il lui

avoit

avoit résolument fait connoître ses volontez la-dessus , la chose n'auroit eu aucune opposition de la part de celui-ci, que la bonté de son naturel dispofoit à tout.

Il n'en étoit pas de même de la Reine. Elle ne pouvoit envisager fans defefpoir son retour en France , où elle auroit été sous les yeux & comme sous le pouvoir de la Duchesse de Bourgogne sa sœur. Elle déclara qu'elle n'obéiroit à aucun ordre d'abandonner l'Espagne , qu'elle deffendrait tant qu'elle auroit des Espagnols fideles , pied à pied , ce que son mari possédoit ; & que chassée de toutes les Villes , si le malheur le vouloit ainsi , elle iroit mourir , son fils entre les bras , dans les Montagnes des Asturies , avec la gloire de n'avoir manqué ni de cœur ni de résolution pour conserver sa Couronne.

La Princesse des Ursins secundoit vigoureusement la Reine , jusques-là qu'elle en vint une fois aux reproches avec le Roi ;

„ Quoi, lui dit-elle un jour, êtes-vous Prin-
 „ ce ? Etes-vous homme ? Vous qui faites
 „ si peu de cas de la Souveraineté & qui
 „ avez des sentimens plus foibles qu'une
 „ femme ; ne sçavez-vous pas la nécessité
 „ imposée à tous les Souverains , de ne
 „ quitter la Couronne qu'avec la vie ? On
 „ vous menace de la Guerre , si vous ne dé-

„ cendez du Trône ; que vous peut-il arri-
„ ver de pis , si vous continuez à vous def-
„ fendre ? Ne sçavez-vous pas combien de
„ reflources le temps fournit aux plus mal-
„ heureux ? La fortune ne vous a-t-elle
„ pas montré plus d'une fois qu'elle vous
„ chérit ? Pourquoi voulez-vous vous ren-
„ dre indigne de nouvelles faveurs , en de-
„ sesperant de celles qu'elle est disposée à
„ vous faire encor ? Doutez-vous de la ju-
„ stice de vôtre cause ? Si vous la croiez di-
„ gne de la protection du Ciel ; mettez-
„ vous en état de la mériter , par des sen-
„ timens & par des actions qui y répon-
„ dent.

Quoique dit & quoique fit la Princesse des Ursins , comme elle ne pouvoit pas tout-à-fait fondre sur le courage du Roi , & dans la défiance de voir les choses suivre le mauvais train qu'elles avoient pris ; elle prévint elle-même le Public , & fit sçavoir que ses affaires la rapellant en Italie , elle se dispofoit à y aller faire un Voïage. Elle ne celloit point cependant d'encourager le Roi & de seconder la Reine , dans ses efforts , de le disposer à une vigoureuse résolution. On vint enfin à une Assemblée des Grands , qui jouïssent à la Cour de la première considération. Le Roi ne fit point de difficulté de leur exposer l'état où étoient
ses

ses affaires ; que son Grand Pere rapelloit les Troupes Françoises qui l'avoient aidé jusqu'alors, & qu'il lui persuadoit même de céder à la nécessité & à la force supérieure, en faisant des protestations de ses droits, afin de s'en servir en une conjoncture plus favorable. Il leur demanda leurs conseils, s'ils en avoient quelques-uns à lui donner, & protesta que s'ils étoient résolus de le soutenir, nonobstant le mauvais état present de sa fortune, il risqueroit tout pour demeurer avec eux, & s'exposeroit le premier à tous les dangers qu'il faudroit encourir pour cela.

Ces Grands, qui furent admis dans ce Conseil, lui étoient affectionnez ; & on peut dire que la Nation Espagnole en général l'étoit de même, très-satisfaite d'avoir un jeune Roi, bon tout ce qui pouvoit être, & avec lequel ils croioient de pouvoir être heureux, si ce n'eût été la dépendance dans laquelle le Roi de France tenoit toute la Nation Espagnole, & la Noblesse en particulier, qui ne participoit quasi à aucune grace & n'avoit aucun emploi, tout étant pour les François ; ils lui persuadèrent de demander au Roi son Grand Pere, l'éloignement en particulier de Mr. Amelot son Ambassadeur, & de la Princesse des Ursins, les deux premiers & tout-puissans Mi-

nistres qui dispofoient de tout , fans les égards dûs à la Nation. Le Roi Philippe consentit a faire cette demande , & le Roi Louïs n'ayant pas trop bonne opinion des affaires des Espagnols , consentit de son côté à ce qu'on lui demandoit , & rapella son Ambassadeur. Philippe éloigna de même tous les François de ses Conseils , & rétracta la Permission qu'il avoit acordé à la Nation Françoisise de trafiquer dans les Indes Espagnoles. Ensuite de ceci , & dans l'esperance qu'il donna qu'il mourroit en Espagne, plutôt que de la céder à son Compétiteur , il demanda aux Espagnols des secours proportionnez à la deffense qu'il alloit entreprendre, privé des Troupes Françoises. La Princesse des Ursins demeura en Espagne, comme bien intentionnée & utile dans les conjonctures presentes. Il est bien difficile de se persuader que le Roi Louïs voulut véritablement détrôner son Petit-Fils , quelque semblant qu'il fit d'en vouloir venir là , peut-être plus pour obliger les Espagnols à faire leurs derniers efforts, que dans la véritable pensée de l'abandonner ; aussi remarqua-t'on qu'étant né un second fils au Duc de Bourgogne, il lui donna le nom de Duc d'Anjou, que le Roi Philippe auroit dû reprendre , s'il avoit été obligé de retourner en France , & que dans

les

les Conférences qu'on tint à Gertruidenberg, à la réquisition, & pour convenir seulement de l'article des Préliminaires qu'il avoit acordé ; article, comme on a dit, qui regardoit l'évacuation du Roïaume d'Espagne & les moiens de l'exécuter ; il fut remarqué, dis-je, que ses Ministres ne parlèrent plus de cette évacuation ; mais de partager le Roïaume entre les deux Rivaux, & de voir ce qu'on en laisseroit à Philippe.

La Nation Espagnole s'étoit partagée d'inclination, ensuite des progrès qu'avoit fait le Roi Charles, que ses Alliez ne paroïssent pas vouloir abandonner, jusqu'à ce qu'ils l'eussent établi dans toute l'Espagne, particulièrement depuis les Batailles d'Almenara & de Saragoſſe, où les Troupes du Roi Philippe avoient été battuës ; après-quoi Madrid même avoit encor une fois ouvert ses portes au Roi Charles, qui y étoit allé, & qui cependant déſtitué du ſecours preſent des Portugais, ne pût s'y maintenir. A la verité le Roi Louïs avoit envoie le Duc de Vendôme en Espagne, pour commander l'Armée, & y avoit fait marcher de puissans ſecours de Troupes Françoises ; mais enfin les Alliez battoient de tous côtez le Roi de France ; & pendant les Conférences & après, ils avoient fait les Siéges & pris les Villes de Douai,

de Bethune, d'Aire, & de St. Venant : & comme l'Espagne ne devoit naturellement demeurer au pouvoir du Roi Philippe, qu'en tant que la France lui prêteroit des secours ; celle ci étant une fois épuisée, seroit enfin hors d'état de lui en fournir.

Ce qui affoiblissoit le parti du Roi Philippe, étoit non-seulement la crainte que les secours de la France vinssent à manquer ; mais encor, comme on a dit, le partage des esprits parmi les Grands de la Nation Espagnole, contre quelques-uns desquels le Roi avoit été conseillé de se déclarer par des déstitutions de Charges, par des exils & par des emprisonnemens. On a parlé de celui du Marquis de Léganès : le Roi fit encor cette même année celui du Duc de Médina Cœli, qu'il avoit autrefois retiré du Gouvernement du Roïaume de Naples, pour s'en servir à Madrid de Ministre d'Etat, attendu son habileté & son expérience. Le Duc avoit vécu à la Cour dès ce temps-là avec beaucoup d'égard à sa naissance, & aux services qu'il rendoit & qu'il pouvoit rendre. On veut que les manieres despotiques, avec lesquelles la Duchesse de Bracciano régloit tout & faisoit couler toutes les faveurs sur ses créatures, fut cause de quelque chagrin qu'il en témoigna. Ce qui est sûr, est, qu'après
la

la mort du Marquis d'Astrogas, à qui on veut que le Confesseur, qui le préparoit à ce passage, eut donné ce conseil; on apporta au Roi un Billet cacheté, que ce Seigneur en mourant avoit ordonné qu'on lui rendit, après la lecture duquel le Roi fit appeler le Duc dans son cabinet pour lui parler, & au sortir du cabinet du Roi, étant entré à l'appartement du Secrétaire d'Etat où Philippe l'envoioit, il y fut arrêté par le Capitaine des Gardes, qui le conduisit sur le champ hors de la Ville, & le confia à un Capitaine Irlandois, qui, avec une escorte de cinquante hommes, le conduisit au Château de Ségovie, avec ordre de ne le laisser voir ni parler à personne. Ses papiers saisis, son Procès fut instruit; & les Commissaires députés pour lui faire son Procès, l'ayant jugé coupable, il fut condamné à la mort; mais le Roi, pour ne pas affliger ses Parens jusqu'au dernier excès, changea la Sentence de mort en une prison perpétuelle, dans le même Château de Ségovie, où cependant il mourut quelque mois après.

Rien n'étoit capable de ralentir les soins que la Duchesse des Ursins prenoit, pour conserver son autorité, & pour cet effet d'affermir & d'arrêter le Roi Philippe sur le Trône, elle avoit eu le pouvoir d'obliger

bliger ce Prince à demander au Roi son Grand Pere l'éloignement du Duc d'Orléans, au lieu duquel le Duc de Vendôme aiant été envoyé en Espagne, elle travailla incontinent à l'attirer à son parti, & à le rendre dépendant de ses volontez. * Comme elle vouloit faire valoir ses soins auprès du Roi Philippe, elle avoit scû lui persuader que dans le defaroi où les affaires étoient en Espagne au départ du Duc d'Orléans, ce Prince avoit eu la pensée de profiter pour soi-même des changemens qui étoient prêts d'arriver. Elle fit, pour mettre au clair cette prétendue conspiration du Duc, retenir les Ministres Deslandes, qu'on a dit qu'il avoit à Madrid, & qui étoit prêt à s'en retourner en France, puisque ce Prince ne retourneroit plus en Espagne. On lui saisit ses papiers, où il ne fut rien trouvé de capable de le convaincre d'aucun mauvais dessein; & dans les questions qu'on lui fit, il répondit seulement que pendant que tout le monde parloit & s'atendoit que le Roi Philippe retournât en France, il avoit, comme les autres, dans cette supposition tenu quelques discours, par lesquels il témoignoit de souhaiter que si le Roi étoit contraint d'abandonner l'Espagne, il auroit souhaité que le
 Duc

Duc d'Orléans montât sur le Trône ; le bruit courant que le Roi T. C. le souhaitoit ainsi, afin d'empêcher que cette riche Succession ne passât à un Prince de la Maison d'Autriche.

En effet, ce bruit avoit couru ; & comme ce qui éloignoit le plus les Alliez du Roi Philippe, étoit la crainte de voir un jour les deux Couronnes de France & d'Espagne unies sur une même tête, le Roi Louïs aiant fait des Déclarations publiques, dès même qu'il eut accepté le Testament, que l'envoi qu'il faisoit du Duc d'Anjou en Espagne ne pouvoit préjudicier à ses droits, de succéder en son temps à la Couronne de France. On croioit que cette crainte auroit cessé dans l'esprit des Alliez, dès que le Duc d'Orléans auroit monté sur le Trône d'Espagne, au moyen de quoi la Maison d'Autriche demeureroit privée de cette accroissement de puissance & de grandeur, qui lui reviendroit de cette riche Succession.

On publioit même que le Roi de France dès l'an 1701. aiant été pendant quelque-temps irrésolu s'il accepteroit le Testament du Roi d'Espagne Charles II. le Duc d'Orléans avoit fait quelques pas pour disposer les choses à tourner en sa faveur ; mais que le Roi s'étant enfin résolu, il

il avoit désisté de toute sorte de pratique. L'Auteur de certaines Lettres, qui ont paru depuis peu, entre plus avant dans la déduction de cette pratique, & écrit que le Duc d'Orléans voiant le Roi Louïs son Oncle dans l'irrésolution s'il accepteroit ce Testament, avoit formé le dessein de se dérober de la Cour, & de gagner un Port d'Espagne. Dans ce lieu il devoit se faire connoître aux Espagnols pour le Petit-Fils d'Anne d'Autriche, & leur déclarer qu'il vouloit tenir la Couronne uniquement de leur choix. Que tout ce qui étoit nécessaire pour exécuter promptement ce projet étoit disposé en cette sorte. Mr. d'Orléans avoit alors un Cheval Anglois, merveilleux coureur. Il devoit le monter, & le pousser jusqu'où il pourroit aller, pour se rendre en fort peu de temps à Lion, où un homme envoyé par avance l'attendoit avec une Cabane pour descendre le Rhône. Un autre lui avoit préparé vers l'embouchure de ce Fleuve un petit Bâtimement, qui étoit toujours prêt à mettre à la Voile.....

L'Ecrivain n'a pas tort de faire douter celui qui écoute ce recit de la vérité du fait, quoi qu'il le fasse soutenir pour vrai à un des interlocuteurs de son discours.

Car

Car comment peut-il subsister que le Roi Louis n'ayant apparemment été dans son irrésolution que peu d'heures ou un jour entier tout au plus ; le Duc d'Orléans, qu'on suppose n'avoir pensé à la Couronne d'Espagne que dès les premiers momens de l'irrésolution du Roi Louis (autrement ses vûës auroient été criminelles) ait pû faire ses provisions de Cabane à Lion & de Vaisseau à l'embouchûre du Rhône dans la Mer, qui demandent des jours & des semaines ?

La détention de Deslandes, qui du lieu où l'on l'avoit arrêté, fut transféré à Ségovie, sous prétexte qu'on auroit sçû qu'il se préparoit du monde pour l'enlever, & le tirer des mains du Roi de Philippe ; bruit semé, à ce qu'on veut, par l'artifice de la même Dame, qui avoit procuré son premier arrêt ; cette détention, dis-je, donnoit quelque impression peu avantageuse au Duc d'Orléans, puisqu'il faisoit croire par-là qu'il avoit travaillé à enlever la Couronne à Philippe : elle usa encor d'autres artifices pour perdre ce Deslandes, créature du Duc, & pour le faire croire promoteur d'une conspiration contre la Famille Royale. Mais à la fin, la bonté & la justice du Roi Philippe, le tirèrent d'affaires ; & malgré la Duchesse, le firent renvoyer en

France, avec son honneur & sa réputation entiere.

Le Duc d'Orléans n'étant plus & ne devant plus retourner en Espagne, où le Roi Louïs avoit envoyé le Duc de Vendôme, comme un Général d'autorité & d'expérience pour relever & soutenir les affaires, la Duchesse de Bracciano s'occupa encor des soins de gagner celui-ci, & usa de ses artifices ordinaires pour l'attirer à soi, & le faire dépendre de sa direction. Elle ne réussit cependant pas mieux avec lui qu'elle avoit fait avec le Duc d'Orléans; le Duc de Vendôme ne voulut point dépendre d'une femme, de quelque crédit & faveur dont elle jouït à la Cour. Aussi le fit-elle échouer au Siège de Cardonne, par les moyens qu'elle avoit de disposer des subalternes, & de les faire agir comme il lui plaisoit; la présence du Roi, qui fut toute la Campagne hors de Madrid, à Saragosse, ou à son Armée, n'étant pas capable d'empêcher ce desordre. L'Empereur Joseph étoit mort dès le mois d'Avril, aussi-bien que le Dauphin de France. La mort de ce dernier ne déranga rien dans les affaires, qui rouloient toutes par les soins & la vigilance du Roi Louïs XIV. Mais l'Empereur Joseph n'ayant point d'autre héritier de ses Pais Héréditaires, que le
Roi

Roi Charles son frere unique ; celui-ci se vit obligé de quitter l'Espagne pour aller prendre possession de ses Etats, & pour prétendre à la Couronne Impériale, pour laquelle la Reine d'Angleterre & les Etats Généraux le recommandèrent aux Electeurs, s'il avoit besoin de recommandation.

La mort de l'Empereur Joseph réveilla l'esperance des Electeurs de Baviere & de Cologne, de se relever du mauvais état où les avoit mis la perte de leurs Pais, & le Ban Impérial, par lequel ils avoient été proscrits. On crût que c'étoit pour animer l'Electeur de Baviere à faire de son mieux pour leurs intérêts communs, que le Roi Philippe lui fit une cession des Pais-Bas Espagnols, dont il ne possédoit plus de Villes, de quelque considération, que celles de Luxembourg & de Namur. L'Electeur prit possession de ces deux Villes, sous le nom de Souverain de tous les Pais-Bas, après-quoi il se porta en Allemagne, où le Roi Louïs avoit résolu de faire ses plus grands efforts pour troubler l'élection. On avoit pas voulu recevoir des deux Princes à donner leurs voix dans le Collége Electoral, comme aiant été proscrits, selon les Loix Impériales, quoique le Pape se fut fortement employé auprès des Electeurs

cteurs Catholiques pour les y faire recevoir. On ne ſçait point d'ailleurs ſi la crainte qu'on eut que le Duc de Baviere n'entendit à quelque propoſition de Paix, dès qu'il pourroit la faire avec des avantages particuliers, revêtu du commandement des Armées, fut cauſe qu'on ne vit point les François faire cette année d'effort conſidérable, pour troubler du moins l'Electiſſon qui mit la Couronne Impériale ſur la tête du Roi Charles. Il eſt plus vraiſemblable que la France aiant gagné le Miniſtre de la Reine d'Angleterre, & les choſes ſe diſpoſant à Londres à une Paix particulière de cette Princeſſe avec la France, par laquelle Philippe ſeroit reconnu Roi d'Eſpagne, le Roi Louis ne jugea pas à propos de rien entreprendre d'aucun côté, & laiſſa prendre aux Alliez la Ville de Bouchain en Flandre, ſans y mettre aucune oſition conſidérable.

On avoit vû paſſer *incognito*, de Londres à Paris, Mr. Prior, qui avoit été autrefois Secrétaire d'un Ambaſſadeur Anglois à la Cour de France, & avec le même Secrétaire, Mr. Ménager, ſe porter de Paris à Londres; & ce fut par le moien de ces Envoiez que ce fut négocié le projet de la Paix particulière de l'Angleterre, qui étant arrêtée, comme la deſſertion de cet-

te puissance rendoit le parti des Alliez considérablement plus foible, on conclut encor qu'elle se serviroit de cet ascendant, pour se rendre l'Arbître de tous les autres Alliez & pour les obliger d'accepter la Paix, comme il arriva en effet au commencement de l'année suivante, par le Traité qu'en fut fait à Utrecht, où tous les Alliez, excepté l'Empereur, signèrent leur accommodement, & reconnurent le Roi Philippe pour Roi d'Espagne. Ce Prince pendant ces négociations, & secrettes & publiques, eut des démêlez considérables avec la Cour de Rome. Le Pape Clément, réduit à la nécessité de reconnoître le Roi Charles, avoit entièrement aliéné de foi le Roi Philippe, qui pour en témoigner son ressentiment, avoit obligé le Nonce de Sa Sainteté à sortir de ses Etats, & deffendu tout commerce de ses sujets avec la Cour de Rome. Cela est du stile ordinaire des Princes Catholiques Romains, quand ils se broüillent avec la Cour de Rome. Mais Mr. Molinez Prélat Espagnol, qui se trouvoit alors en cette Cour, Auditeur de Rote pour sa Nation, voulant enchérir sur les ressentimens ordinaires, fit insinuër à divers Ecclésiastiques & autres personnes de considération, dont une partie avoit re-

connu le Roi Charles, & les autres vivoient de leurs Bénéfices ou de leurs revenus à Rome, ou même étoient atachez au service du Pape, d'en sortir & d'obéir aux Advocataires du Roi Philippe. Ces gens recourûrent au Pape, qui fit entendre à l'Auditeur Espagnol de s'abstenir de ses véxations; que Rome étoit tout au moins un azile, où pouvoient demeurer en assurance ceux qui auroient été contrains de sortir de quelqu'autre état que ce fut, & beaucoup plus ceux qui y avoient quelque emploi, puisqu'il étoit considéré de tous comme Souverain d'un Etat qui ne dépendoit de personne. Le Prélat ne se montra point persuadé de ces raisons, & continuant de faire des instances & des menaces à ces personnes, leur donna lieu de craindre des effets plus violens de son zèle, s'ils ne déféroient à ses ordres. Le Pape continuant de même à soutenir son autorité, suspendit le Prélat opiniâtre de l'exercice de sa Charge d'Auditeur, & des fonctions même de son caractère Ecclésiastique, le voyant résolu à ne point céder ni à se désister de ses véxations.

Les Advocataires du Roi Philippe aiant fait sortir de Rome le Duc d'Ucede, qui y faisoit les fonctions de son Ambassadeur, lorsque le Pape reconnut le Roi Charles;

ce Seigneur s'arrêta à Gènes, en attendant ou une réconciliation de la Cour de Madrid avec celle de Rome, ou son rapel en Espagne. Il ne parût pas cependant que le Roi Philippe voulut lui donner quelque autre emploi; ce qui fut cause que le Duc aiant demeuré pendant assez long-temps à Gènes, pour se convaincre qu'on ne pensoit point à lui, passa enfin cette année à Milan, d'où aiant traité avec les Ministres de l'Empereur, il se rendit à la Cour de Vienne, avec toute sa famille qu'il avoit avec soi. On atribua cet abandon que fit le Roi Philippe du Duc d'Ucede, au soupçon qu'on avoit du peu d'attachement de la Noblesse Espagnole au parti de ce Prince; soupçon auquel on avoit déjà sacrifié deux des principaux Seigneurs de la Nation, le Duc de Médina Cœli, & le Marquis de Léganès, qui étoient tous deux morts dans des prisons. On voulut encor dire que le Duc d'Ucede, non-seulement ne se pressa point de retourner à Madrid & à faire beaucoup d'instances pour cela; mais que craignant un traitement pareil à celui de ces Messieurs, il prit la résolution de s'assûter, en prenant le parti de l'Empereur, qui porté d'une affection particuliere envers la Nation Espagnole, le reçût avec une grande cordialité, & lui assigna des apointe-

mens suffisans pour soutenir son caractère.

La Cour de Madrid étoit toute au pouvoir de la Duchesse des Ursins, dont la faveur ou la haine faisoit le destin heureux ou malheureux de tous ceux qui possédoient ou aspiroient à quelque chose. On a dit qu'elle l'avoit prise avec le Duc d'Orléans, qu'elle avoit en quelque maniere chassé d'Espagne; & que le Duc de Vendôme avoit essuié les mêmes contrariétés; & , selon quelques-uns, quelque chose même de plus funeste; car ce Prince venoit de mourir à Vinaros, dans le Royaume de Valence, après avoir fait inutilement le Siège de Cardonne, qu'il ne prit pas par la malice de la Duchesse. Il est certain qu'il mourût, après avoir mangé, avec quelque excès, d'un Poisson qui lui plût extraordinairement. Il se peut faire, & on doit croire pieusement que la chaleur naturelle n'étant pas capable de digérer cette viande, il en fut étouffé, quoi qu'il ne manquât point de témoins, qui dirent que la quantité de vômissemens qu'il se procura avant que de vômir, fit plus que soupçonner qu'il y avoit quelque chose avec le Poisson, qui n'étoit differend de celui-ci que d'une lettre.

Le Duc de Noailles, venu pour lui succéder au commandement des Troupes, trouva

trouva les mêmes oppositions à tout ce qu'il proposa pour le meilleur service du Roi, lorsqu'il n'avoit pas été conçu & approuvé par cette Dame, qui acerût encor toutes ses hauteurs, dès qu'elle vit la Paix comme assurée & le Roi Philippe établi & reconnu Roi d'Espagne, comme si par-là elle s'étoit vûë elle-même élevée sur le Trône, attendu l'ascendant qu'elle avoit sur l'esprit du Roi & de la Reine, qui faisoient tout à son gré.

* Il est étonnant que ces Princes lui accordassent tant de crédit & de pouvoir, voyant que les plus Grands de la Nation & ceux dont il importeroit le plus au Roi Philippe de ménager l'affection, lui étoient contraires & se plaignoient à toute heure de l'abus qu'elle faisoit de sa faveur au desavantage même des affaires publiques. Mais enfin le destin de cette Dame étoit un destin prédominant sur toutes les conspirations qu'on fit plusieurs fois pour la faire reléguer hors du Roïaume, & qu'elle surmonta toutes. On en avoit fait nouvellement une, dans laquelle étoient entrez tous ceux qui faisoient profession de ne pas dépendre d'elle. On representa au Roi tout ce qui étoit capable de le déterminer à l'éloigner de ses conseils, ou tout

au

au moins d'être plus réservé à lui permettre l'usage d'une autorité qu'elle faisoit servir toute entière à ses satisfactions particulières & à l'établissement de son crédit. Elle découvrit & dissipa tout au moment qu'on croioit d'avoir persuadé cet éloignement au Roi, & fit cruellement repentir tous ceux qui avoient travaillé à la détruire.

Au contraire, pour montrer à tout l'Univers la vérité de son triomphe, & qu'elle jouïssoit plus que jamais de la faveur du Roi Philippe, elle entreprit un voyage en France, sous le prétexte d'y aller prendre des eaux, & le fit avec un tel faste, que le Roi même ne pouvoit le faire avec plus d'éclat & de précaution pour la sûreté de sa personne. Une partie des Gardes du Roi l'accompagnèrent & firent toujours la sentinelle dans son antichambre, qui est ce que les personnes Royales ont de plus distingué dans leurs voyages. Le Roi Louis avoit autrefois envoyé en Espagne Mr. Ori, pour y rétablir & régler les Finances; mais ce sujet s'y étoit rendu si odieux, & son administration si peu fidelle, que le Roi Philippe fut prié de le renvoyer en France, comme il avoit fait. Ce sujet néanmoins étoit agréable à la Duchesse des Ursins; c'est pourquoi étant aux eaux, elle le fit venir
près

près de soi, & lui promit de le faire rappeler en Espagne, après avoir fait avec lui des conventions de la maniere dont il administreroit les Finances, & où elle pût trouver ses avantages.

Ce Ministre retourna en effet peu de temps après le retour de la Duchesse en Espagne, & n'y fut pas plus aplaudi que la premiere fois : mais étant soutenu par l'autorité toute-puissante de celle-ci, les choses allèrent comme il plût à ces deux personnes. Ce que contribuoit Ori aux satisfactions de la Duchesse dans l'administration des Finances, n'étant pas suffisant pour la contenter, elle avoit engagé le Roi Philippe à lui donner une Principauté particuliere dans les Pais-Bas, du revenu annuel de 30000. écus, avec pleine indépendance & Souveraineté, séparée de tout le reste des autres Provinces. Le défaut d'héritiers, qui manquoient à la Duchesse, qui n'a jamais eu d'enfans, & son âge avancé, donnoit lieu au discours du Public, qui croioit voir à ces côtez celui à qui elle laisseroit cette Principauté Souveraine. Cette Principauté étoit déjà désignée, & c'étoit une Ville du Duché de Luxembourg, qu'on éléveroit à ce titre de Capital de la Souveraineté prétenduë. Le Duc de Baviere à qui le Roi Philippe a-

voit

voit donné les Pais-Bas, demeueroit chargé de l'exécution de cette volonté Roïale ; mais comme les Traitez de Paix étoient sur l'enclume, & qu'on ne sçavoit point encor à qui les Pais-Bas seroient destinez, la chose demeura accrochée & remise en quelque maniere à la disposition de la Reine de la Grand' Bretagne.

En effet, on traitoit alors la Paix à Utrecht, où le Roi Philippe n'avoit pû obtenir de faire recevoir ses Ambassadeurs, par la raison que pour y faire venir ceux de l'Empereur : ceux de France avoient déclaré que tous les Préliminaires, desquels il avoit été parlé jusqu'alors, n'y seroient considérez que comme des propositions, sur lesquelles il seroit permis à tout le monde de dire son avis, de les accepter ou de les refuser, & de ne les pas regarder comme des choses dont on fut déjà convenu ; & qu'ainsi la reconnoissance du Duc d'Anjou pour Roi d'Espagne, n'étoit encor ni faite ni avouée par les Alliez qui avoient envoyé leurs Ministres au Congrès. * Cette Paix se conclut enfin le 14. d'Avril, & le Roi Philippe se vit par-là établi sur son Trône. Les Etats de l'Amérique Occidentale, qui avoient été jusqu'alors unis à l'Espagne, y demeurèrent attachés.

tachez. Mais le reste de la Monarchie ; sçavoir , les Roïaumes de Naples & de Sardaigne ; le Duché de Milan & les Pais-Bas , demeurèrent à la Maison d'Aûtriche ou à l'Empereur Charles , qui les possédoit déjà & qui les avoit aquis avec le secours de ses Alliez : l'Isle , & le Roïaume de Sicile , furent donnez par le Roi Philippe , qui en étoit en possession , au Duc de Savoie , parce qu'ainsi il plût de l'ordonner à la Reine de la Grand' Bretagne , ou à son Ministre , qu'on sçavoit avoir dirigé toutes les procédures de la Paix. Il donnoit pour raison que ce Prince avoit été le premier des Alliez qui avoit accepté la Paix , & qu'il méritoit pour cela une récompense particuliere. Mais on disoit aussi qu'il ne la recevoit pas par une libéralité tout-à-fait gratuite du Ministre , qu'on disoit nettement qu'il avoit corrompu.

Comme l'Empereur ne prenoit aucune part dans ce Traité , les Contraitans ne laissèrent pas de transiger une Paix ou suspension de toute hostilitez pour les Etats d'Italie , dont S. M. I. jouïroit en repos , & que le Roi Philippe n'ataqueroit point , dans l'esperance que le temps aporeroit quelqu'ouverture à conclure une Paix entre eux. Le Roi Loüis étoit celui qui promettoit au nom de son Petit-Fils , parce
que ,

que , comme on a dit , les Ministres , qui étoient le Duc d'Osone Espagnol , & le Marquis de Monteleon Milanois , qui avoit suivi le parti du Roi Philippe , n'avoient pû avoir place au Congrès : mais le premier Traité étant conclu , & les Plénipotentiaires de l'Empereur étant sortis d'Utrecht , ceux d'Espagne y entrèrent pour traiter & ratifier ce que les Ministres de France avoient promis aux Alliez au nom du Roi Philippe. Les Anglois avoient stipulé & obtenu le commerce , *qu'on appelle des Nègres* , pour le service des Mines de l'Amérique Espagnole , dont les François avoient jouï jusqu'alors. Ce commerce, ou le Traité qui en règle les conditions , est connu sous le *d'assiento*. Les Anglois , dans l'esperance d'y faire des profits considérables , le prirent pour eux , & s'obligèrent par cette convention de fournir tous les ans un nombre déterminé de ces Nègres , que les Espagnols , qui s'en servent, ainsi qu'on a dit, pour titer l'or & l'argent de leurs Mines , s'obligèrent réciproquement à paier au prix convenu. Ce Traité fut accordé & souscrit par les Ambassadeurs Espagnols au nom du Roi Philippe , de même qu'une promesse ou déclaration que les Anglois , qui trafiquoient en Espagne , y seroient considérez & traitez comme

me

me la Nation la plus favorisée, sous lequel nom on entendoit les François, qui jusqu'alors avoient jouï en Espagne de toutes les distinctions & favours, que méritoient les sujets d'un Roi qui avoit mis à Philippe la Couronne sur la tête.

Les Hollandois n'ayant rien stipulé de particulier que le Traité de la Barriere, qui ne regardoit plus le Roi Philippe ni les Espagnols, dès qu'on avoit cédé les Pais-Bas à l'Empereur, ils se contentèrent d'obtenir les mêmes égards, pour leur commerce en Espagne, qu'avoient obtenu les Anglois; c'est-à-dire, d'être considérez & traitez comme la Nation la plus favorisée; ce qui leur fut acordé & ratifié par les Plénipotentiaires Espagnols. Ils eurent cependant un démêlé avec ceux-ci au sujet de la Princesse des Ursins. Le Roi Philippe lui avoit acordé, comme on a dit, une Principauté de 30000. écus de rente, dans les Pais-Bas, dont elle jouïroit en toute souveraineté. Le Duc de Baviere n'en aiant pas été en possession assez long-temps pour régler cette affaire, on vouloit que les Hollandois, qui avoient la régie de ces Provinces jusqu'à ce que l'Empereur en eut pris la possession, déterminassent & assignassent ce revenu & les terres dont il seroit tiré, & en relâchassent la possession à la Duchesse.

se. Les Hollandois s'excusoient de le faire, sur ce que n'étant pas Propriétaires de ces Provinces, ils n'en pouvoient démembler aucune partie, & ne pouvoient faire aucune aliénation, sans le consentement du Souverain à qui elles appartenoient en propriété. Comme la Duchesse avoit toute autorité à la Cour du Roi Philippe, les Ambassadeurs Espagnols, ou par ordre du Roi, ou pour plaire à cette Dame, faisoient tous les jours de plus vives instances pour obtenir cette déclaration; mais les Hollandois l'emportèrent à la fin, & obtinrent à leur tour que la chose seroit remise au temps que l'Empereur prendroit lui-même possession de ces Pais & pourroit décider de cette prétention.

Il y eut encor une autre affaire, qui regardoit les Pais-Bas; mais dont n'ayant été parlé que legerement dans le premier Congrès, on ne jugea pas à propos de la mettre sur le tapis, ni d'en embarasser les Hollandois. Le Duc de St. Pierre, Génois, de la Maison Doria, étoit venu à Utrecht, non seulement pour y proposer quelques prétentions particulieres qu'il avoit sur l'Empereur, au sujet du Duché de Sabioneda dans la Lombardie; mais encor pour y soutenir les intérêts de la Reine Douairiere d'Espagne, dont le Roi
Phi-

Philippe eut bien voulu que les apointements demeurassent fixez sur les revenus des Pais-Bas, qui cessant de lui appartenir, l'auroient délivré de cette dépense. Mais la Reine étant Douairiere & Veuve d'un Roi d'Espagne, qui avoit legué sa Couronne à Philippe, il étoit plus que juste & raisonnable que la Succession fut chargée de ce poids, & que l'Espagne soutint elle-même l'obligation d'y satisfaire. Ce qui occupa le plus long-temps les Ambassadeurs Espagnols, fut la Paix de leur Roi avec le Roi de Portugal. Mais on crût, avec assez de fondement, que la dilatation de cet accord n'étoit que pour donner un prétexte au Roi Phillippe de demeurer armé, & de ne pas paroître recevoir la Loi d'une Puissance Etrangere. L'Angleterre cependant s'étoit chargée de faire conclure cette Paix, & l'avoit positivement promise au Roi de Portugal. On convint donc dans ce Traité d'une Suspension d'Armes pour toute l'année courante; & comme il y avoit du danger pour les deux Rois à recommencer la Guerre, la Paix se conclut enfin au commencement de l'année suivante; & les prétentions réciproques n'étant que d'intérêt de peu de relief entre des Souverains, elles s'accommodèrent avec une satisfaction réciproque.

La grande affaire , & qui semble avoir été la plus importante de tout le manège de la Paix , avoit été bâtie. C'étoit au Roi Philippe de la faire , & de délivrer par-là l'Europe de la crainte de voir les deux Couronnes de France & d'Espagne unies sur une même tête. Cette réconciliation ne pouvoit être d'autre nature que celle que Louïs XIV. avoit fait lui-même en épousant Marie Theresè d'Autriche , Mere du Dauphin & Aïeule du Roi Philippe. Cependant le Conseil d'Angleterre, qui avoit forcé les Alliez à faire la Paix, qu'on venoit de conclure à Utrecht, n'avoit témoigné aucune défiance de la solidité de cette renonciation, & avoit passé par-dessus tous les sujets qu'il y avoit de craindre qu'elle ne fut pas plus solide que celle de Louïs XIV. si l'occasion venoit de la rendre invalide. Le Roi Louïs lui-même , après la premiere acceptation du Testament du Roi Charles II. avoit donné une Déclaration authentique , vérifiée en Parlement , dans toutes les formes , qui peuvent donner forces aux Decrets ou Ordonnances Royales, que l'élévation du Duc d'Anjou sur le Trône d'Espagne ne porteroit aucun préjudice aux droits de sa naissance , & ne pourroit le priver des raisons qu'il avoit à la Couronne de ses Aïeuls, le cas avenant

que

que l'ordre de la Succession l'appellât au Trône. Cette déclaration, dis-je, ne fut point considérée, & on n'attendit que la formalité de la renonciation, pour conclure & ratifier tout ce qui avoit été résolu. Milord Lexington fut envoyé à Madrid pour être témoin de cette cérémonie. Il y fut reçu avec tous les applaudissemens possibles, & obtint plusieurs graces, qui n'ont pas été inutiles à l'Angleterre, étant la plus considérable. Le Roi Philippe devant tout aux Anglois, ne pût leur rien refuser; & la Princesse des Ursins, qui auroit seule pû détourner le Roi d'y consentir, caressoit le Milord, afin qu'il engageât le nom de la Reine Anne à lui faire avoir la Principauté des Pais-Bas, apportant au contraire toutes les facilitez possibles pour lui faire obtenir ce qu'il demandoit.

Ce Milord demanda & obtint encor que les Anglois pourroient bâtir un Fort sur le Rio de Plata, pour y assurer leur commerce dans les Indes Espagnoles, celui des Nègres en fournissant le prétexte; ce qui déplût infiniment aux Espagnols, pour les raisons qu'il n'est pas difficile de deviner. Mais ce qui marque encor plus que tout le crédit de la Princesse & son inclination à favoriser les Anglois

pour ses fins particulieres , fut que Milord Lexington obtint que le Palais de l' Ambassadeur , que le Roi de la Grand' Bretagne auroit à Madrid , seroit & seruiroit d'azile contre toutes les procédures de l'Inquisition , de même que tous les Vaisseaux des Sujets de la Couronne Britannique , lorsqu'ils seroient dans les Ports d'Espagne. Il parût néanmoins dans la suite que le Milord avoit trompé la Duchesse , en ce qu'au lieu d'une promesse positive que la Reine d'Angleterre feroit accorder à celle-ci la Principauté , qu'elle souhaitoit avec tant de passion , il ne s'engageât qu'à promettre qu'il prêteroit ses bons offices pour la lui faire obtenir de l'Empereur , ce qui étoit bien différent d'un engagement positif. Et c'est ce qui a été cause que la chose aiant été encor proposée aux Conférences de Bade , après avoir échoué auprès du Duc de Baviere & des Etats Généraux , la Duchesse ne fut pas plus heureuse avec les Ministres de Sa Majesté Impériale.

Le Roi Philippe , après la convention faite à Utrecht , touchant la sortie des Troupes Allemandes & Alliées de la Catalogne , voulant que les siennes fussent introduites à Barcelône , y trouva de l'opposition ; les Catalans aiant prétendu qu'on
con-

confirmât leurs Priviléges, faute de quoi ils ne vouloient pas obéir. Il est certain que la Reine Anne avoit promis, & qu'on insista assez fortement, en son nom, dans le Traité fait pour l'évacuation de cette Province, à ce que le Roi Philippe accordât cette confirmation; que Milord Lexington fut encor chargé de renouveler ces instances; mais aussi, dit-on, qu'il agit môlement en cette rencontre, ainsi que l'Amiral Vishart fit par Mer, chargé dans la suite de faire valoir la terreur de la force presente, au même effet d'obtenir l'Amnistie & les Priviléges aux Catalans; ceci fut cause que ces Peuples s'obstinèrent à les deffendre à main armée, & qu'ils osèrent même déclarer la Guerre au Roi Philippe, premierement au nom, & sous les auspices du Roi Charles, devenu Empereur; & comme celui-ci ne leur fournissoit aucun secours, ils la lui firent en leur nom particulier, se qualifiant du titre de République, dont ils esperoient d'introduire la forme dans leur Gouvernement. Ceux des Anglois qui n'aprouvoient pas la Paix, faite par le seul crédit du Comte d'Oxford sur l'esprit de la Reine Anne, qu'il fit consentir à tout ce qu'il voulut, les flâtoient de puissants secours. Mais ceux-ci manquant, aussi-bien que

ceux de l'Empereur, il fallut, après tous les efforts imaginables, subir le joug & se ranger à la même obéissance que les autres Provinces d'Espagne, ce qui n'arriva que le 12. Septembre de l'année suivante: comme on esperoit que la Paix qu'on traitoit à Rastad & ensuite à Bade en Suisse pourroit ramener les choses à un accommodement paisible, on tarda de faire un Siège dans les formes de la ville de Barcelône. Mais enfin la paix s'étant faite, entre l'Empereur & le Roi de France, sans y comprendre le Roi Philippe, le Maréchal de Bervik fut chargé de faire ce Siège, ce qu'il exécuta avec autant de bonheur que de force, y ayant employé toute la rigueur & l'adresse militaire. Il aboutit enfin ou aboutissent tous les Sièges des Villes qui ne sont pas secouruës; c'est-à-dire, que les Assiégés furent contraints de se rendre; mais ce ne fut qu'après qu'un sanglant assaut eut logé les Assiégeants sur les murs même de la Ville & à la dernière extrémité; les Assiégés aiant capitulé sur la brèche, & n'ayant obtenu la vie sauve & racheté la Ville du pillage, qu'en se rendant à la merci & discretion du vainqueur, & en payant les sommes les plus fortes qu'ils pûrent supporter. Le Maréchal ne voulut les recevoir à aucune autre condition,

dition,

dition, à cause, disoit-il, des ordres qu'il avoit de les tous tailler en pièces, & d'abandonner la Ville au pillage de ses soldats. Cette dureté ne fit des Catalans que des sujets, que la force seule entraînoit à la soumission: mais ce qui suivit cette capitulation fut encor plus honteux à la gloire du Roi.

Philippe se voyant enfin établi sur le Trône d'Espagne, nomma pour son Ambassadeur à Rome le Cardinal Aquaviva, quoiqu'il ne se fut point encor expressément réconcilié avec le Pape, dès que celui-ci avoit reconnu le Roi Charles. Clément de son côté renvoia le Nonce Aldovrandi à Madrid, avec ordre de passer par la France & d'y prier le Roi Louis, en son nom, de contribuër de son autorité & de ses bons offices à l'entier accommodement. Ce qui suit quelque-temps après, puisqu'il importe à l'Histoire de la Cour de Madrid de faire connoître les principaux sujets qui y figurent; on dira que le Cardinal Aquaviva est Napolitain, & que bien connu & distingué, à cause de sa naissance, par le Pape Innocent XII. son compatriote, il reçût de lui la Mantelette, comme on parle à Rome, ou fut fait Prélat, & même destiné Nonce en Espagne sur les derniers jours de la vie du Roi Charles. Le changement

gement arrivé en cette Cour-là , par la possession du Trône , qui fut donné au Roi Philippe ; celui-ci refusa de l'admettre à la Nonciature , dans la crainte qu'il ne fut , comme beaucoup d'autres Napolitains , plus attaché au parti de la Maison d'Aûtriche qu'au sien. Mais enfin Mr. Aquaviva aiant fait des protestations solennelles de vouloir vivre & mourir bon François , & uniquement attaché aux intérêts des deux Couronnes , il fut reçu en Espagne , où la Nonciature , ainsi que c'est la coûtume , lui valut le Chapeau de Cardinal. Il eut par-là moyen de se soutenir avec éclat ; son patrimoine & ses Bénéfices étant considérables. Mais par malheur pour lui , le Roïaume de Naples aiant passé au pouvoir du Roi Charles ; le Cardinal demeura sans revenu , ni de son patrimoine ni de ses Bénéfices. Il tint néanmoins ferme dans son premier engagement , & vécut , comme il pût , à Rome , sans se démentir , soutenant les apparences , par l'hilarité de son humeur , & la bourse de ses amis , jusqu'à ce qu'enfin le Roi Philippe , aiant pitié de lui , ou lui faisant justice , le nomma son Ambassadeur ou Protecteur de ses Roïaumes à Rome , avec de grosses pensions & émolumens ; poste qu'il a soutenu jusqu'à présent

avec l'honneur & l'éclat convenable.

L'avancement du Cardinal Aquaviva Italien, parût être la dépression d'un autre Cardinal né en Espagne. Le Roi Charles avoit procuré le Chapeau à Mr. Sala Evêque de Barcelône ; mais comme cet honneur, qui s'attachoit au parti de son bienfaiteur, le rendoit odieux au Souverain, au pouvoir duquel étoit venue la Province de Catalogne, dès que le Roi Charles s'en fut éloigné, on fit entendre, au nom du Roi Philippe, au Cardinal Sala de se retirer ; & celui-ci se fit porter à Rome si plein d'infirmité, qu'il y mourut, sans avoir pû paroître en aucun Consistoire, ni même recevoir le Chapeau. Le Roi Philippe fit encor enregistrer dans les Chancelleries de tous ses Roïaumes le Traité, par lequel il cédoit au Duc de Savoïe le Roïaume de Sicile ; & comme il ne se dessaisissoit de cet Etat qu'avec répugnance, il avoit mis de telles conditions à ce transport, qu'elles ont été la cause, dans la suite, que le nouveau Roi le perdit, comme on le dira ci-après, selon ces conditions qu'on trouveroit trop dures ;
 ,, le Duc devoit vivre en une alliance per-
 ,, pétuelle avec la Couronne d'Espagne ;
 ,, se reconnoître son Vassal, n'entrer en
 ,, aucun Traité avec quelque Puissance
 ,, que

que ce fut, sans le consentement du Roi d'Espagne, qui seroit alors sur le Trône, & de ne mettre aucune opposition ni obstacle à quoi que ce soit, que le Roi voulut faire ou entreprendre en Italie pour en réunir les Etats, qui avoient été démembrés de la Monarchie. Le Duc fut quelque-temps sans pouvoir se résoudre à recevoir la Sicile à ce prix : mais enfin il y consentit, promit tout, & ainsi en fut mis en possession ; & dès la même année il alla s'y faire reconnoître accompagné de son Epouse, reconnaissance qui se fit sans aucune opposition. Il est vrai cependant que les Siciliens aprenant qu'on alloit les faire Sujets du Duc de Savoie, avoient envoyé des Députés au Roi Philippe pour qu'il voulut bien continuer à être leur Souverain. Mais la cession étant faite, il ne leur donna pour lors aucune réponse.

La Reine donna encor cette année un troisième enfant au Roi Philippe le 23. d'Octobre ; & ce Prince fut nommé Ferdinand ; & les Parreins furent les nouveaux Roi & Reine de Sicile. On en fit les réjouissances accoutumées, & tout paroissoit favorable à la Cour de Madrid, si on en excepte la maladie de la Reine, qui, par complaisance pour la Duchesse de Braccia-

no, ne laissa pas d'assister à un grand régal que celle-ci donna le 21. de Décembre, dans son appartement, à toute la Cour, plus pour faire une vaine ostentation de ses richesses & de sa faveur, que pour quelque autre occasion qu'elle en eut.

* La Reine, Marie Louïse de Savoïe, Epouse du Roi Philippe, mourut le 14. Février de l'année suivante, pendant que le Roi, toujours embarrassé de nouvelles broüilleries, que causoit l'humeur inquiète & altiere de la Duchesse de Bracciano par ses suggestions, contribuoit à troubler la Cour par de continuels changemens & proscriptions. Tous les Conseils de Castille, des Indes, de Guerre & de Finances se ressentirent de ses changemens. Le Prince de Chalais & le Comte de Bergeix furent renvoiez à Paris; Don Francisco Ronquillo, & Don Emmanuël de Sylva, dépouillez de leurs emplois, & chassés de la Cour, sans qu'on en dit ou qu'on en scût la raison. Le Cardinal Del Giudice fut placé au maniment des affaires; sinon avec le titre, du moins avec l'autorité de premier Ministre: le Prince Pio Marquis de Castel Rodrigo, revenu de Sicile, eut le Gouvernement de la Ville de Madrid, Charge innouïe en Espagne,

N

pagne, & que le Roi créa pour lui, & la Duchesse prit pour soi le titre & les émolumens de Gouvernante de tous les enfans du Roi; sans parler de plusieurs autres changemens faits dans les Charges, peu avant ou peu après la mort de la Reine.

Au reste, la perte que fit le Roi Philippe de la Reine son Epouse, l'affligea très-sensiblement, aiant toujourns vécu avec elle en une très-parfaite union. Son humeur douce & traitable étoit très-semblable à celle de son Epoux, qui est la bonté même. Mais comme les Princes sont en toute maniere responsables au Public de l'usage qu'ils font de leurs grandeurs & de leur pouvoir, l'un & l'autre auront bien des maux de se justifier du reproche d'une excessive déférence qu'ils ont eu pour la Duchesse de Bracciano, cause de tant de persécutions & de tant de mouvemens irréguliers, qui ont agité la Cour d'Espagne. La Reine n'avoit pas été long-temps en Espagne, sans éprouver que l'air ne lui étoit pas tout-à-fait convenable. Au moins, crût-on qu'une maladie d'écroüelle, qu'elle souffrit les dernières années de sa vie, provenoit du changement d'air & de nourriture. Cette maladie la soulageoit: cependant, par les moïens qu'elle donnoit de

de s'écouler à une partie des humeurs dont peu de corps sont tout-à-fait exempts. Aussi portoit-elle toujours un linge ou bandeau, qui lui ceignant les jouës & une partie du col, ne la ffoit quasi pas connoître son mal, qui d'ailleurs n'avoit rien de rebutant. Elle avoit déjà accouché plus d'une fois, sans que les enfans qu'elle avoit mis au monde en eussent ressenti aucun contre-coup, lors qu'après sa dernière couche, par laquelle elle avoit donné l'Infant Don Ferdinand, le mal devint plus grief; & les humeurs aiant pris un autre cours que celui de leur ordinaire décharge, elle succomba à la fin, & mourut, après avoir satisfait à tous les devoirs de la Religion & piété Chrétienne, & témoigné toute la resignation possible à la volonté de Dieu, qui la tiroit de ce monde, au milieu, ou pour mieux dire, au commencement de ses plus grandes prospéritez; puisqu'alors seulement le Roi Philippe son Epoux se voioit en Paix dans son Roïaume. Les Médecins qui assistèrent à l'ouverture de son corps, quand il fallut l'embaûmer, trouvèrent le foie & le poulmon ulcerez & remplis de petites pierres, dont quelques-unes étoient fort pointuës. Il n'est pas extraordinaire qu'une maladie en attire une autre.

Le Roi Philippe fut si touché de cette mort, que ne pouvant plus souffrir la vûe du Palais Roïal, il résolut, par le conseil de la Duchesse de Bracciano, demeurée seule auprès de lui, de le quitter & d'aller habiter celui du Duc de Médina Cœli, dont on a écrit la mort arrivée trois ans auparavant. Ce changement de demeure n'auroit rien eu de particulièrement considérable, sans ce qui l'accompagna; c'est-à-dire, sans la sécularisation ou profanation d'un Cloître, qui fut faite à cette occasion. Le Palais du Duc n'étant pas capable de loger toute la Cour & la Famille du Roi, & n'y aiant aucune autre maison dans le voisinage qu'on y pût joindre, qu'un Couvent de Capucins, la Duchesse, qui sous prétexte du chagrin du Roi, qui l'empêchoit de vâquer aux affaires, dispofoit de tout, n'eût point de scrupule de commander qu'on se servit du Cloître de ces Peres & de l'Eglise même, dont on ôta le St. Sacrement, défit les Autels, & jusqu'à déterrer les morts, dont les cadavres furent transportez ailleurs. Ces Peres quittèrent leurs Maisons, & allèrent en Procession au nouveau séjour qu'on leur avoit assigné. Ce changement scandalisa tout le monde, en un Pais où la Religion va souvent jusqu'à la superstition.

tion. Mais comme la Princesse avoit un esprit supérieur à toutes ces craintes & à toutes ces scrupuleuses considérations, elle n'en fit aucun cas, & la faveur dont elle jouïssoit auprès du Roi la mit hors de danger d'en souffrir quelque reproche.

Elle passa même si avant dans la confiance qu'elle avoit en son ascendant sur l'esprit du Roi, que chacun témoignant tous les empressements possibles pour honorer la mémoire d'une Reine, qui avoit été l'amour des Peuples, & chacun se faisant un devoir d'honorer ses Obsèques, la Duchesse ne voulut point y paroître, ni prendre part en cela à la douleur publique; & quoique par le devoir de sa Charge de première Dame d'honneur de la Reine, elle fut indispensablement obligée de paroître à la cérémonie & d'y tenir sa place, elle refusa de le faire, en disant qu'elle avoit vécu auprès de la Reine à titre d'amie & non pas de Domestique. Tout ce que disoit ou faisoit la Princesse étoit trouvé bon, & dans le nouveau séjour où le Roi s'étoit renfermé, sous prétexte d'entretenir sa douleur & de déplorer la perte qu'il avoit faite de son Epouse, il ne voïoit & n'écoutoit que la Duchesse seule, qui de son côté s'attribuoit des passe-droits, dont aucun particulier n'avoit

encor jöüi en Espagne , comme de manger avec le Roi , & d'autres privautez que la bonté de Philippe vouloit bien souffrir. On pouffe les choses jusqu'à dire qu'elle conçût quelques desseins de devenir Reine elle-même , nonobstant la disproportion de son âge & de son état. C'est ainsi du moins qu'en parlent les nouveaux Mémoires de la Cour d'Espagne. Elle offroit aparemment , pour y parvenir , des conditions dont le Roi pût être content ; c'est-à-dire qu'elle se contenteroit du titre , & fourniroit au Roi de quoi se dédommager des plaisirs qu'il n'auroit pü prendre avec elle : & en effet , ce fut dès ce temps-là que Mademoiselle D. C. parût à la Cour d'Espagne , sous la protection particuliere de la Duchesse , & que commença la faveur de cette jeune personne , sans que celle-ci parût pour lors en avoir aucune jalousie.

Tout au moins il est sûr , qu'ambitieuse de conserver sa faveur dans la nécessité où l'on étoit de donner une nouvelle épouse au Roi Philippe , elle songeoit nuit & jour sur qui elle feroit tomber ce choix , sans courir risque de se donner une maîtresse , qui n'eût pas pour elle les mêmes égards qu'avoit eu la Reine défunte. Elle étoit un jour dans cette perpléxité , lors qu'elle fut
 visitée

visitée par l'Abbé Alberoni, qui depuis la mort du Duc de Vendôme demouroit à Madrid, sans autre emploi que celui de chercher une nouvelle fortune. Le discours étant tombé sur le sujet des inquiétudes de la Duchesse, savoir sur la Princesse qui seroit la plus propre pour devenir l'épouse du Roi Philippe; & pourquoi, lui dit l'Abbé, V. A. Princesse, ne jette-t-elle pas les yeux sur nôtre Princesse de Parme, fille d'une sœur de l'Impératrice Mere, & que son mérite & ses rares qualitez la rendent digne d'être l'épouse du plus puissant Prince de la terre? La Duchesse parût véritablement surprise de cette proposition, n'ayant jamais rabatu sur une Princesse si éloignée par la petitesse des Etats de sa Maison, de l'Alliance d'un Roi puissant. Cependant réfléchissant que cela même pourroit lui attirer plus de reconnoissance d'une Princesse, qui par son moyen arriveroit à cet honneur, elle répondit à l'Abbé, qu'elle ne croioit guere que le Duc de Parme, si étroitement allié avec l'Empereur dans la personne de la Princesse sa nièce, & celle de son épouse, mere de celle-ci, osât penser d'effectuer ce Mariage sans le lui communiquer, ni qu'il osât le lui communiquer dans les conjonctures presentes, où le Roi Philip-

pe

pe n'avoit point de paix avec S. M. I. que cependant elle l'exhortoit d'en écrire à Parme & d'y proposer la chose comme de soi-même, & de lui rapporter les réponses qu'il en recevroit. Celles-ci furent plus que favorables à la proposition qu'on faisoit; & le Duc, pour autoriser le Ministre à en procurer l'exécution, lui donna un titre de Comte, chose familiere aux Princes d'Italie, qui font à toute heure des Comtes & des Marquis, pour les caractériser & les rendre considérables, sans avoir aucun égard à l'extraction & souvent même à la vie qu'ils ont menée ou qu'ils mènent, pourvû que la chose donne quelque relief à leurs intérêts.

Comme c'est ici la première occasion qui se presente de parler de l'Abbé Jules Alberoni, aujourd'hui Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, & nommé à l'Archevêché de Seville, on croit faire une chose agréable aux lecteurs, de rapporter ici l'extraction & les commencemens de la fortune de cet homme, qui est en passe de faire parler beaucoup de soi. La ville de Plaisance en Lombardie, du Domaine du Duc de Parme, est le lieu de la naissance de l'Abbé. On ne trouve point sa famille marquée par aucun titre qui la distingue des familles de la condition la plus ordinaire;

& les choses aparamment en demeureront là, jusqu'à ce que quelque Panégériste, aux frais & dépens de qui il apartiendra, lui en aura formé une, qui la fasse venir de quelques heureux climats, où les fouches les plus communes germent des branches, qui, comme celle-ci, deviennent des arbres d'une prodigieuse fortune; s'il prit le petit colet, auquel il semble que le titre d'Abbé soit ataché dans les personnes un peu civiles, il le fit comme ses autres Compatriotes, pour faire jouir sa famille d'un Privilège, dont fut chargé l'Investiture, donnée par le Pape Paul III. des Etats de Parme & de Plaisance à la Maison Farnese; que par tout, c'est-à-dire, dans toutes les familles où il y auroit un Clerc ou un Ecclésiastique de profession, cette famille seroit exempte des Charges du Peuple.

Mais ce Privilège, qui ne valoit rien pour Mr. Alberoni en particulier, devenu Abbé ou Clerc pour l'intérêt de sa famille, lui servit pour entrer, comme Aumônier ou Chapelain, dans la Maison du Comte Roncovieri, Evêque du Bourg St. Donin, Bourgade située entre Parme & Plaisance, élevée à la qualité de Ville ou Cité, par l'érection d'un Evêché, que le Duc, pere du régnant, voulut bien y fonder de ses reve-

nus il y a plusieurs années. Cet Evêque, Comte de Roncovieri, est connu dans la République des Lettres, pour auteur d'une Histoire de France écrite en Italien, qu'il entreprit en sa jeunesse, pour continuer celle de Catherin d'Avila, auteur pareillement Italien, qui écrivit au commencement du siècle passé, les troubles de la Régence de Catherine de Médicis & du Règne de ses Fils, & que les Italiens estiment pour un de leurs plus judicieux écrivains. La suite de cette Histoire est de la plume de Mr. le Comte Roncovieri; mais elle ne va que jusqu'à la Minorité de Louis XIII. Elle fut imprimée à Lyon par l'auteur, qui a fait un séjour considérable en France, & qui en revint honoré de quelques bienfaits du Roi Louis XIV. à qui il avoit dédié son Ouvrage.

La première occasion qu'eut Mr. Alberoni de se produire ou de se faire connoître dans le monde, après avoir demeuré quelque-temps dans la maison de Mr. l'Evêque Roncovieri, fut l'an 1704. que le Duc de Vendôme aiant été envoyé en Italie, pour y faire la Guerre & obliger, s'il étoit possible, les Allemands de la quitter & de retourner chez eux, il eut à faire & à traiter avec les Princes, dont les Etats se trouvoient voisins à la Lombardie ou Duché

ché de Milan , théâtre principal de la Guerre. Le Duc de Mantouë avoit , comme on sçait , livré son païs au Roi de France , & on avoit dépouillé le Duc de Modène du sien , pour n'avoir pas voulu desavouër son Ministre résident à Vienne , qui avoit reconnu l'Archiduc Charles pour Roi d'Espagne , lorsque l'Empereur Léopold , & Joseph Roi des Romains , lui aiant cédé leurs raisons à la succession du Roïaume , il avoit été reconnu , par les Alliez de la Maison d'Aûtriche , pour Roi légitime , & ses prétentions pour justes. Le Duc de Parme n'avoit point encor expliqué ses sentimens , parce qu'on ne les lui avoit pas encore demandez ; le Duc de Vendôme voulant le faire déclarer , le Duc se vit contraint d'envoier traiter avec lui : il choisit pour cela l'Evêque du Bourg St. Donin , comme sujet connu & agréable à la Nation , pour avoir écrit l'Histoire de France. L'Evêque conduisit avec soi , pour exécuter sa commission , Mr. Alberoni , comme personne de confiance , & qui devoit lui servir de Secrétaire , & comme capable de porter & reporter un méssage , ces sortes de commissions n'aïant pas coûtume de se faire sans plusieurs envois & renvois. Sans toucher au succès de son Ambassade , il suffit de dire que le Duc de Vendôme trou-

vant

vant quelque chose d'heureux dans la physionomie de l'Abbé Alberoni, & remarquant la vivacité avec laquelle il s'exprimoit, il lui donna quelques marques d'estime, que celui ci ne doutât point que quelque fortune qu'il pût courir au service de l'Evêque & même du Duc de Parme son Souverain, il la feroit encore meilleure au service d'un Prince François, dont l'autorité & le crédit le pourroient acheminer plus outre. C'est assez l'ordinaire des Grands de la Nation Française, qui ont des emplois hors du Roïaume, d'attirer au service de leurs Rois des Etrangers qui ont donné quelque marque de capacité; & l'on connoît un particulier, qui pendant le cours de l'autre Guerre en Italie, aiant eu occasion d'aller faire quelques représentations au Marquis de Theffé, qui commandoit alors les Troupes Françaises sous le Maréchal de Catinat, le Marquis fut si satisfait de l'entretien qu'il eut avec ce particulier, & du compte qu'il lui rendit de tout, ce surquoi il l'avoit interrogé, qu'il voulut même le faire enlever pour l'emmener en France, voiant que l'Etranger ne montroit pas une disposition assez vive de répondre à ses offres.

Le cours des affaires aiant obligé le Duc de Parme de communiquer quelqu'autrefois

trefois avec le Duc de Vendôme d'autres choses qui regardoient ses intérêts, l'Abbé Alberoni qui s'étoit heureusement démêlé de son premier emploi, fut encor renvoyé seul, comme connu & agréable au Général François, & il réussit avec le même agrément des deux côtez, ce qui fut cause que le Duc de Vendôme envoié l'année 1706. en Flandre, pour rendre le cœur aux Troupes Françoises qui venoient de se laisser battre à Ramelies, fit offrir sa maison à l'Abbé, de le prendre au nombre de ses Domestiques s'il vouloit le suivre; l'Abbé avoit encor plus d'empressement de se donner à lui, que le Duc n'en avoit de l'atirer à soi; c'est pourquoi il entra, avec bien des remercimens & des protestations de zèle dans la Famille du Duc, premierement avec le titre de Secretaire, ensuite de Gouverneur des Pages; enfin d'homme de confiance avec qui le Duc conféroit de ses affaires les plus secretes & les plus agréables. L'Abbé réussissant en tout, & particulièrement en celles-ci, avec toute la satisfaction imaginable du Duc de Vendôme.

On ne veut pas dire que l'Abbé Alberoni aidât beaucoup le Duc de Vendôme à se tirer du mauvais pas où le mit

l'emportement inconsideré du Duc de Bourgogne pendant la Campagne de l'an 1708. & où il perdit la Bataille d'Audenarde, dont la Cour attribuoit la faute au Duc de Vendôme, qui étoit toute de la précipitation du Duc de Bourgogne. Celui-ci, suivant l'impétuosité de son courage encor inexpert, entraîna les choses dans la nécessité de souvenir cette Bataille, où le Duc de Berri son Frere, le Chevalier de St. George, & la fleur de toute la Noblesse Françoisse se trouva; ensorte que chacun courut se cacher où il pût. Ce desastre, qui fit parler toute la France, ataqu en particulier la réputation du Duc de Vendôme, à qui cependant le Roi rendit la justice qui lui étoit dûë, se laissant facilement persuader que le courage & l'impatience du Duc de Bourgogne l'avoit emporté au-delà des précautions & des sûretés qu'il devoit prendre, avant que de se commettre avec de vieux Généraux, jusqu'alors toujours quasi victorieux, le Prince Eugène de Savoie, & le Duc de Malboroug. Il fallut cependant que le Duc demeurât quelque-temps sans emploi pour satisfaire le Duc de Bourgogne héritier présomptif de la Couronne, qui lui faisoit l'honneur d'être fâché contre lui, parce qu'en se disculpant de la perte de la Bataille,

taille , il avoit accusé la véritable cause de cette perte.

Il ne faut pas douter que l'Abbé Alberoni , qu'on voioit si avant dans les bonnes graces du Duc de Vendôme , ne profitât infiniment pendant le séjour qu'il fit à Paris & au milieu de la Cour de France ; les personnes les plus qualifiées ne faisant point de difficulté de traiter avec un homme à qui le Duc donnoit une si éclatante protection. Les affaires du temps , prises par un génie en toute maniere capable d'en porter jugement , formèrent ou perfectionnèrent cette habileté , qui a fait dans la suite estimer l'Abbé digne d'en administrer lui-même une partie dans le poste où il est à present. Le Duc de Vendôme aiant été enfin remis dans l'emploi l'an 1710. & envoyé en Espagne , pour y soutenir le Trône du Roi Philippe , qui sembloit ébranlé par la secousse de plusieurs succès desavantageux , l'Abbé Alberoni l'y suivit , & continua de le servir de sa Personne & de ses conseils , qui ne lui furent pas toujours inutiles.

La Cour d'Espagne étoit dominée , comme on a dit , par la Duchesse de Bracciano , qui avoit pris un tel ascendant sur l'esprit du Roi & de la Reine , qu'elle dispoit absolument de tout ; cette fem-